

# Silva

Belgica  
N°3 | 2023

Est-ce la fin de la crise  
des scolytes ?  
Suivi du phénomène  
par télédétection

UNE REVUE DE  
TIJDSCHRIFT  
VAN

MAI/JUIN  
MEI/JUNI  
130<sup>E</sup>DE ANNÉE/JAARGANG  
BIMESTRIEL/TWEEMAANDELIJKS  
DÉPÔT BRUXELLES X



Société Royale  
Forestière de Belgique  
Koninklijke Belgische  
Bosbouwmaatschappij

Au service de la forêt et des forestiers  
Ten dienste van het bos en de bosbouwers





# QUEL **AVENIR** POUR NOS FORÊTS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

**C'est à cette question d'actualité que *Trees for Future* lancé en 2018 tente de répondre**

Notre projet vise à identifier les essences et provenances d'arbres qui seront les mieux adaptées aux conditions climatiques futures.

Nous sommes actuellement à la recherche de fonds pour permettre la poursuite du projet. La Fondation Roi Baudouin croit en ce projet et a permis la création du Fonds des Amis de la Société Royale Forestière de Belgique. Grâce à cela, vos dons sont déductibles d'impôts.

**Les dons à partir de 40 € par an faits à la Fondation bénéficient d'une réduction d'impôt de 45% (art.145/33 CIR).**

## Comment faire un don ?

Deux possibilités :

- Par virement, au compte IBAN : BE10 0000 0000 0404 de la Fondation avec la mention « 017/1930/00022 ».
- En ligne via le site de la Fondation Roi Baudouin :  
[https://donate.kbs-frb.be/FAD\\_Societe\\_Royale\\_Forestiere\\_de\\_Belgique/~mon-don](https://donate.kbs-frb.be/FAD_Societe_Royale_Forestiere_de_Belgique/~mon-don)  
ou via <https://www.treesforfuture.be>

**VOUS AUSSI  
REJOIGNEZ**

treesforfuture  
treesforfuture.be

UN PROJET



SRFB • KBBM

Le projet est financé par les citoyens via le Fonds des amis de la SRFB géré par la Fondation Roi Baudouin, par les entreprises sponsorisant la « plantation responsable en forêt » avec la SRFB et par les entreprises sponsor.



# SOMMAIRE/ INHOUD

14

L'Homme  
et la forêt



© P. Leruth

6

Notre  
association



24

Gestion



© Wim

46

Sylviculture



© napa 74

52

Économie



**2 EDITO**

**4 PRIX DES BOIS/  
PRIJSTENDENZEN VAN  
DE HOUTMARKT**

**6 NOTRE ASSOCIATION**

- 6 Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2023
- 9 Verslag van de gewone algemene vergadering van 26 april 2023
- 12 Nouvelle présidence à la SRFB

**14 L'HOMME ET LA FORÊT**

- 14 Les Assises de la Forêt, où en sommes-nous, où allons-nous?
- 18 Les Assises de la Forêt.  
74 résolutions pour une forêt multifonctionnelle dans le respect de son écosystème

**24 GESTION**

- 24 Est-ce la fin de la crise des scolytes?  
Suivi du phénomène par télédétection

**34 FILIÈRE BOIS**

- 34 L'Office économique wallon du bois et Ressources Naturelles Développement devient Filière Bois Wallonie
- 36 Les Rencontres d'affaires « Mon Bois, Ma Scierie »

**40 FORÊT RÉSILIENTE**

- 40 Appel à projets Forêt résiliente 2023 pour les propriétaires privés

**46 SYLVICULTURE**

- 46 Points d'appui à effectifs élevés et régénération naturelle. L'exemple du chêne sessile et du bouleau

**52 ÉCONOMIE**

- 52 Le prix des épicéas au sommet, pour combien de temps encore?

La publication de Silva Belgica est rendue possible grâce au soutien du ministre wallon des Forêts





FR

## LES DÉFIS DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Le prix Marcus Wallenberg, familièrement appelé le « Nobel » de la foresterie, a été attribué cette année à Stockholm à une équipe de scientifiques américains ayant développé des modèles numériques dans le domaine de l'économie forestière, modèles utilisés notamment par la FAO. Le même prix a été attribué en 2020 à une autre équipe, australienne et nord-américaine, qui avait développé des modèles numériques de croissance forestière sur des bases écophysiologicals.

L'attribution de ces prix illustre bien le cadre dans lequel les gestionnaires forestiers exercent leur activité, à la croisée de la réalité économique des marchés des produits forestiers et du cadre environnemental dans lequel s'inscrit leur activité.

La gestion durable des écosystèmes forestiers fait face à des défis phytosanitaires sans précédent, conséquences notamment du réchauffement climatique. Par le biais de divers projets, la Société Royale Forestière de Belgique et ses membres sont engagés, en collaboration avec d'autres acteurs belges et étrangers, dans l'étude de solutions innovantes de diversification des essences, prioritairement celles présentant une résistance élevée à la sécheresse. Parallèlement, l'accent est mis sur le développement de modèles alternatifs d'aménagement forestier ainsi que sur la gestion active de la biodiversité.

Ce n'est qu'un début.

Non seulement ces études doivent être poursuivies, mais de nouveaux trajets d'innovation et de développement sont à parcourir, notamment dans l'amélioration génétique des essences sylvicoles, l'optimisation de la productivité des écosystèmes et du cycle de croissance

NL

## DE UITDAGINGEN VAN HET DUURZAAM BOSBEHEER

De Marcus Wallenbergprijs, in de volksmond de "Nobelprijs" voor de bosbouw genoemd, werd dit jaar in Stockholm uitgereikt aan een team van Amerikaanse wetenschappers die digitale modellen ontwikkelden op het vlak van de bos- en houtverwerkende industrie; modellen die met name door de FAO worden gebruikt. In 2020 werd deze prijs uitgereikt aan een ander team, meer bepaald van Australiërs en Noord-Amerikanen die een computermodel hadden ontwikkeld om bosgroei te voorspellen op basis van plantfysiologische principes.

Beide prijsuitreikingen illustreren treffend het kader waarin de bosbeheerders hun activiteit uitoefenen, op de tweesprong van de economische realiteit van de markten van de bosbouwproducten enerzijds en het milieu anderzijds.

Het duurzaam beheer van de bosesystemen staat voor nooit eerder geziene fyto-sanitaire uitdagingen, die met name het gevolg zijn van de klimaatopwarming. Via verscheidene projecten zijn de Koninklijke Belgische Bosbouwmaatschappij en haar leden, in samenwerking met andere Belgische en buitenlandse actoren, betrokken bij de studie van innovatieve oplossingen voor de diversificatie van de soorten, waarbij in de eerste plaats wordt gekeken naar de soorten die een zeer grote weerstand bieden tegen droogte. Tegelijkertijd ligt de klemtoon op het ontwikkelen van alternatieve bosinrichtingsmodellen alsook op het actief beheer van de biodiversiteit.

En dit is nog maar het begin.

Niet alleen moeten deze studies worden voortgezet, maar er moeten ook nieuwe innovatie- en ontwikkelingsstrategieën worden doorlopen, met name wat betreft de

des différentes essences, l'identification de possibles synergies entre elles, ou encore dans les nouvelles techniques de valorisation du bois et de la biomasse.

En plus de services directs à ses membres dans le domaine de la certification, des assurances ou du conseil, la Société Royale Forestière de Belgique continuera à les informer des progrès réalisés dans ces différentes études par le biais de ses publications, journées sur le terrain et cycles de formation. De cette façon, elle entend répondre à sa mission d'aide à la gestion sylvicole durable dont ses membres ont la responsabilité dans leurs domaines forestiers respectifs.

Revenons un instant aux prix récompensant les remarquables équipes de recherches susmentionnées. Les outils numériques développés ont pour but, par exemple, d'aider les décideurs à évaluer l'impact de mesures réglementaires sur les décisions des propriétaires et gestionnaires forestiers ou encore d'appréhender l'impact de variations environnementales sur la productivité des écosystèmes forestiers. Ces modèles ne seront utiles que s'ils sont alimentés et complétés par l'irremplaçable connaissance que ces gestionnaires et propriétaires détiennent de la dynamique forestière dans les régions où ils sont actifs. Pour être efficace, l'élaboration de nouvelles politiques et stratégies forestières, que ce soit au niveau régional ou européen, doit les associer.

genetische verbetering van de boomsoorten, de optimalisering van de productiviteit van de ecosystemen en van de groeicyclus van de verschillende soorten, de identificatie van mogelijke synergiën tussen deze soorten, of nog wat betreft de nieuwe technieken in de hout- en biomassa-industrie.

Naast de rechtstreekse diensten die de Koninklijke Belgische Bosbouwmaatschappij aan haar leden verstrekt inzake certificatie, verzekeringen of adviesverlening, zal zij informatie blijven verschaffen over de in voormelde studies geboekte vooruitgang, en dit via haar publicaties, velddagen en opleidingscycli. Op deze manier wil zij haar opdracht vervullen die bestaat uit het helpen bij een duurzaam bosbeheer waarvoor haar leden verantwoordelijk zijn in hun respectieve bossen.

Laat ons even terugkeren naar de prijs die de buitengewone onderzoeksteams waarvan hierboven sprake in de wacht sleepten. Het doel van de ontwikkelde digitale tools is bijvoorbeeld om de beleidsmakers te helpen nagaan hoe en in welke mate het invoeren van regelgeving een invloed heeft op de beslissingen van de bosbeheerders en -eigenaars, of ook om te begrijpen wat de impact is van klimaatschommelingen op de productiviteit van de bosesystemen. Deze computermodellen moeten van data worden voorzien, en voor een nuttige toepassing moet voor deze data worden geput uit de kennis waarover enkel de bosbeheerders en -eigenaars beschikken, en die de bosdynamiek betreft in de gebieden waar zij actief zijn. Om doeltreffend te zijn, moeten zij worden betrokken bij de uitwerking van nieuwe beleidslijnen en bosbouwstrategieën, zowel op regionaal als op Europees niveau.

Benoît de Lhoneux, président SRFB/voorzitter KBBM

prix/prijs € par/per m<sup>3</sup> \*  
 Feuillus/Loofboomsoorten

	circf. à / stamomtr. 1,5 m	100-119	120-149	150-179	180-199	200-219	220-249	250 et +
<b>Chênes de qualité</b> Kwaliteitseik		80 € / 120 € →	120 € / 180 € →	180 € / 250 € →	220 € / 300 € →	300 € / 350 € →	300 € / 350 € →	300 € / 400 € →
<b>Chênes industriels</b> Eik industrieelhout		50 € / 80 € →	80 € / 140 € →	130 € / 180 € →	150 € / 220 € →	200 € / 250 € →	200 € / 250 € →	200 € / 250 € →
<b>Chênes d'Amérique</b> Amerikaanse Eik		45 € / 80 € →	80 € / 120 € →	120 € / 180 € →	140 € / 200 € →	140 € / 200 € →	140 € / 200 € →	140 € / 200 € →
<b>Hêtres blancs</b> Beuk (wit) (goede kwaliteit)		30 € / 35 € →	40 € / 50 € →	60 € / 80 € →	70 € / 100 € →	90 € / 110 € →	90 € / 120 € →	90 € / 120 € →
<b>Hêtres rouges et industriels</b> Beuk (rood en industrieel)		30 € / 35 € →	30 € / 40 € →	35 € / 45 € →	40 € / 60 € →	40 € / 60 € →	40 € / 60 € →	40 € / 60 € →
<b>Frênes de qualité</b> Es (wit)		40 € / 50 € ↗	70 € / 100 € ↗	80 € / 120 € ↗	90 € / 130 € ↗	100 € / 140 € ↗	100 € / 140 € ↗	100 € / 140 € ↗
<b>Frênes industriels</b> Es (bruin)		30 € / 40 € ↗	40 € / 50 € ↗	50 € / 60 € ↗	50 € / 60 € ↗	50 € / 60 € ↗	50 € / 60 € ↗	50 € / 60 € ↗
<b>Peupliers élagués</b> Opgesleunde populier		20 € / 25 € →	30 € / 40 € →	40 € / 50 € →	40 € / 55 € →	40 € / 55 € →	40 € / 55 € →	40 € / 55 € →
<b>Peupliers non élagués</b> Niet opgesleunde populier		20 € / 25 € →	25 € / 30 € →	30 € / 35 € →	30 € / 35 € →	30 € / 35 € →	30 € / 35 € →	30 € / 35 € →
<b>Erables</b> Esdoorn		30 € / 40 € →	30 € / 40 € →	40 € / 60 € →	60 € / 80 € →	60 € / 80 € →	60 € / 80 € →	60 € / 80 € →
<b>Merisiers</b> Kerselaar		30 € / 40 € →	30 € / 40 € →	30 € / 40 € →	30 € / 40 € →	30 € / 40 € →	30 € / 40 € →	30 € / 40 € →

\* Liste des prix moyens de bois sur pied établie par la Fédération Nationale des Experts Forestiers A.S.B.L.,  
 Avenue Gouverneur Bovesse 112/18 - 5100 Jambes. Tél. 081 31 31 58 - Fax. 081 31 31 59



## Remarques préalables

Les flèches à côté de chaque intervalle de prix indiquent l'évolution depuis la liste établie lors de la période précédente.

Ces prix sont proposés :

- pour des conditions d'exploitation aisées (terrain plat ou en légère pente, facilement accessible, sans contrainte spéciale d'abattage...);
- pour des conditions normales de marché (délai de paiement, frais de vente, cautionnement, délai et période d'exploitation);
- pour des lots d'un volume suffisant.

## Résineux

- Les prix sont donnés sur base d'un volume marchand sur écorce.
- Les bois doivent être de bonne qualité, peu branchus, de bonne rectitude, d'un défilement normal, exempts de pourriture et de mitraille.
- Pour l'épicéa, les prix sont présentés pour des :
  - éclaircies pour les catégories 20-39, 40-59, 60-69 et 70-89. Ajouter 10% pour les prix des mises à blanc pour les catégories 60-69, 70-89;
  - mises à blanc pour les catégories 90-119, 120-149, 150-179, 180 et +
- Pour les autres résineux, les prix sont présentés pour des :
  - éclaircies pour les catégories 20-39, 40-59, 60-69, 70-89, 90-119, 120-149. Ajouter 10% pour les prix des mises à blanc pour les catégories 60-69, 70-89, 90-119 et 120-149;
  - mises à blanc pour les catégories 150-179 et 180 et +
- Les lots importants (> 1000 m<sup>3</sup>) se vendent proportionnellement plus cher que les lots de faible volume;

- Pour les bois chablis, il convient d'appliquer une décote. L'importance de la décote est très variable en fonction des circonstances.

## Feuillus

- les prix sont donnés pour des grumes entières (culée + surbille).
- les intervalles de prix sont, pour un lot déterminé, fonction du pourcentage de bois de qualités spéciales (par exemple, couleur, tranchage, déroulage, ébénisterie, etc.). Pour des bois exceptionnels (chênes, merisiers, noyers, ...), les valeurs ne peuvent être déterminées que par une analyse approfondie de chaque bille de pied.

## Bois de chauffage

Le haut de la fourchette concerne les ventes de petits lots à des particuliers.

**Important** : Il existe de fortes différences en fonction des régions et de la situation (proximité d'une grosse agglomération, facilité d'accès, relief, végétation adventice, dispersion des bois, ...) et de la qualité des coupes (houppiers - taillis - baliveaux - proportion de bois durs).

## Bois de trituration

Pour les bois de trituration, les prix sont exprimés en €/tonne, tous types de bois confondus au lieu de €/m<sup>3</sup> apparent afin de correspondre aux pratiques habituelles en matière de vente de ce type de produit et limiter les marges d'erreurs dans la conversion des unités de mesures (m<sup>3</sup> → m<sup>3</sup> apparent → tonne).

prix/prijs € par/per m<sup>3</sup> \*  
Résineux/Naaldboomsoorten

circf. à / stamomtr. 1,5 m	20-39	40-59	60-69	70-89	90-119	120-149	150-179	180 et +
	Éclaircie / dunning		Mise à blanc / kaalkap : + 10 %			Mise à blanc / kaalkap		
<b>Mélèzes Lorken</b>	5 € / 10 € →	5 € / 15 € →	15 € / 30 € →	30 € / 40 € →	45 € / 55 € →	50 € / 70 € →	60 € / 80 € →	60 € / 80 € →
<b>Pins sylvestres Sylvesterden</b>	5 € / 10 € →	5 € / 15 € →	10 € / 15 € →	20 € / 30 € →	30 € / 40 € →	35 € / 45 € →	35 € / 45 € →	35 € / 45 € →
<b>Pins de Corse Corsikaanse den</b>	5 € / 10 € →	5 € / 15 € →	10 € / 15 € →	20 € / 30 € →	30 € / 40 € →	35 € / 45 € →	35 € / 45 € →	35 € / 45 € →
<b>Douglas</b>	5 € / 10 € →	5 € / 15 € →	20 € / 30 € →	40 € / 55 € →	50 € / 70 € →	60 € / 80 € →	70 € / 90 € →	80 € / 100 € →
	Éclaircie / dunning		Mise à blanc / kaalkap : + 10 %		Mise à blanc / kaalkap			
<b>Epicéas sains, toutes régions Gezonde fijnspar, alle regio's</b>	7 € / 12 € ↗	15 € / 35 € ↗	30 € / 50 € ↗	50 € / 65 € ↗	60 € / 80 € ↗	70 € / 90 € ↗	70 € / 90 € ↗	70 € / 90 € ↗
<b>Epicéas scolytés frais Fijnspar aangetast door letterzetter</b>	7 € / 12 € ↗	10 € / 15 € ↗	10 € / 25 € →	15 € / 30 € →	25 € / 45 € →	25 € / 50 € →	25 € / 50 € →	25 € / 50 € →

**Bois de chauffage / brandhout :**Région wallonne : 10 à 30 €/m<sup>3</sup> apparent → / Vlaamse Gewest : 10 tot 25 €/uiterlijke m<sup>3</sup> →Baliveaux / dunningshout (70 - 100 cm de circonférence) : 25 à 40 €/m<sup>3</sup> →

Trituration (feuillus) / vezelhout (loofboomsoorten) : 6 à 11 €/tonne → Trituration (résineux) / vezelhout (naaldbomsoorten) : 5 à 15 €/tonne →

\* Gemiddelde prijzenlijst van hout op stam opgesteld door de Nationale Federatie van Bosbouwexperten v.z.w.,  
Avenue Gouverneur Bovesse 112/6 - 5100 Jambes. Tel. 081 31 31 58 - Fax. 081 31 31 59



## Voorafgaandelijke opmerkingen

De pijlen naast iedere prijscategorie wijzen op de tendensen.

De vermelde prijzen zijn gangbaar :

1. Voor normale uitbatingsomstandigheden (vlak of slechts licht hellend terrein, gemakkelijk toegankelijk, geen bijzondere kap - en uitbatingsbeperkingen of-moeilijkheden);
2. Voor normale marktvoorwaarden (uitstel van betaling, verkoopskosten, waarborgsom, uitstel en voldoende termijn voor uitbating);
3. Voor loten die een voldoende houtvolume uitmaken.

## Naaldboomsoorten

- De weergegeven prijzen zijn gebaseerd op een verkoopbaar commercieel volume met schors, en voor hout gekapt uit dunning.
- He hout moet van goede kwaliteit zijn, met goede rechtheid, met weinig takkigheid en met een normaal stamverloop, zonder rottingen of kogelinslagen.
- Voor fijnspar, zijn de opgenomen prijzen als volgt :
  - dunningsprijzen voor de afmetingen 20-39,40-59,60-69,70-89, voor de afmetingen 60-69,70-89, 10 % meerwaarde ingeval kaalkap;
  - prijzen voor kaalkap voor de afmetingen 90-119, 120-149, 150-179, 180/+
- Voor het overig naaldbout zijn de vermelde prijzen deze van dunningshout ; voor kaalkappen, 10 % bijvoegen.
- Grotere loten (meer dan 1000m<sup>3</sup>) halen doorgaans hogere prijzen dan loten met een kleiner volume.

- Voor windvallig hout is een correctie van toepassing in functie van uiteenlopende factoren.

## Loofboomsoorten

- De prijzen gelden voor de volledige stammen (afrolhout + zaaghout).
- De schommeling in de vermelde prijsintervallen voor een bepaald lot is functie van het percentage aan kwaliteitshout dat daarin aangetroffen wordt (hierbij speelt bvb, kleur, geschiktheid voor schillen of afrollen, ...). Voor bijzondere houtsoorten (zeer goede eik, kerselaar, notelaar, ...), kunnen de verkoopswaarden slechts worden bepaald na afzonderlijk nazicht en prijsbepaling van elk onderste stamgedeelte.

## Brandhout

De hogere prijsklasse betreft partikuliere loten.

**Belangrijk** : er zijn grote verschillen te noteren in functie van de geografische ligging en de specifieke situatie (nabijheid van woongebieden, toegankelijkheid, reliëf, aanwezigheid van storende vegetatie, verspreiding over het bestand) en van het aangeboden houttype (kruinhout, hakhout, dunningshout, zacht hout/hardhout-verdeling).

## Vezelhout

Rekening houdend met de gangbare markt tendensen, wordt de vezelhoutprijs uitgedrukt in €/ton, ongeacht de houtsoort. De foutmarge wordt op die manier ook beperkt (m<sup>3</sup>→uiterlijke m<sup>3</sup>→ton).



# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2023

**L**e président, Dominique Godin, ouvre la séance à 16 h 30 en accueillant les participants, en remerciant l'équipe et les sponsors. Les deux scrutateurs nommés sont Benoît de Montpellier et Jean-Louis Menne. Le président cite les membres décédés et leur fait mémoire. S'ensuit un temps de recueillement.

## 1. APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JUIN 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année passée a été communiqué aux membres dans la revue *Silva Belgica* n°4 de juillet/août 2022. Il est approuvé à l'unanimité des votes.

## 2. ÉLECTIONS STATUTAIRES

Deux administrateurs (Beatrijs van der Aa et Jean-François Gosse) sont démissionnaires. Le président remercie les administrateurs sortants ainsi que ceux qui se proposent de poursuivre leur mandat pour leur participation active et enthousiaste à la vie de la SRFB. Il présente ensuite Bart Muys, le candidat administrateur proposé par le conseil d'administration. L'assemblée élit ce candidat à l'unanimité.

## RÉSUMÉ DE LA JOURNÉE

L'assemblée générale 2023 a de nouveau rencontré un grand succès auprès de nos membres. La journée a commencé par une visite de terrain dans la forêt de Meerdael en compagnie des agents de l'*Agentschap voor Natuur en Bos*. Cette forêt ancienne est un « reste » de la grande forêt charbonnière de Brabant. Le thème principal abordé était le renouvellement forestier basé, en grande partie, sur une maîtrise de la régénération naturelle complétée par l'introduction de plantations d'enrichissement en cellules.

La suite de la journée s'est déroulée au Château de l'Ardoisière à Jodoigne. Comme de coutume, l'assemblée générale fut suivie d'une conférence, dont le thème était « Les Assises de la forêt en Wallonie, où en sommes-nous, où allons-nous ? », présentée par Jean-François Gosse, associé du cabinet de conseil WINCH (organisation et animation des Assises). Il a présenté en particulier les processus et les précautions ayant permis de rassembler les différents acteurs concernés par la forêt autour de la table, ainsi que les mesures concernant en particulier la sylviculture. Pascal Lambert, inspecteur général du DNF, a présenté la phase 3 à venir des Assises de la forêt.

Nos traditionnels drink et dîner qui suivirent la conférence ont donné l'occasion à bon nombre d'entre nous de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale, et d'échanger autour des sujets qui nous tiennent à cœur.

### 3. COMPTE RENDU DE GESTION 2022 ET PERSPECTIVES 2023

Isaline de Wilde, directrice adjointe, remercie vivement les membres de la SRFB et l'équipe opérationnelle. Cette dernière présente brièvement le compte rendu de gestion de l'association durant l'année 2022 ainsi que les perspectives pour l'année 2023. Le rapport d'activités a été joint à la revue *Silva Belgica* n°2/2023. Le compte rendu de gestion 2022 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

### 4. APPROBATION DES BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS 2022 ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Le bilan au 31 décembre 2022 et le compte de résultats 2022 ont été distribués avant la séance et présentés à l'assemblée par Amir Bouyahi en sa qualité de responsable financier de l'association. Le total du bilan fin 2022 s'élève à 1.092.469 EUR. Le compte de résultats présente des produits d'exploitation de 1.298.531 EUR et des charges d'exploitation de 1.301.958 EUR. En tenant compte du résultat financier et du résultat non récurrent, le résultat de l'exercice est positif pour un montant de 2.620 EUR.

Le rapport des vérificateurs aux comptes est lu aux membres de l'assemblée. Ce rapport conclut que tant le bilan que le compte de résultats présentés à l'assemblée reflètent exactement la situation financière et les résultats de l'association. Le bilan et compte de résultats 2022 sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité. L'assemblée remercie également Amir Bouyahi pour la qualité de son travail.

### 5. APPROBATION DU BUDGET 2023

Le budget a été distribué antérieurement à la séance et est présenté à l'assemblée par Amir Bouyahi. Il propose un produit d'exploitation de 1.361.400 EUR et des charges d'exploitation de 1.374.100 EUR. Tenant compte du résultat financier (1.700 EUR) et du résultat non-récurrent (8.500 EUR), le budget présente un résultat négatif de 2.500 EUR. Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

### 6. DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS

L'assemblée donne, à l'unanimité des votes, décharge aux administrateurs pour leur gestion de la SRFB.

### 7. CONCLUSION

Le détail des votes, le registre de présences et procurations ainsi que le rapport des vérificateurs aux comptes sont consignés dans les registres de la SRFB en son siège de Gembloux. Le président remercie les scrutateurs, les sponsors, les partenaires et l'équipe opérationnelle.

Le président sortant termine la séance par un discours et la transmission de la présidence de l'association à Benoît de Lhoneux. Benoît

de Lhoneux, le nouveau président, conclut l'assemblée. L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18h16.

## 8. DISCOURS DU PRÉSIDENT SORTANT

« Chers membres, Chers amis forestiers,

Cette fois-ci, je m'en vais, pour du bon! Ce n'est plus un « faux départ » comme l'an dernier!

Et comme Philippe, Isaline et l'équipe ont déjà fait mon éloge « funèbre » lors de la précédente assemblée générale, je vais vous épargner un bilan et opter pour la sobriété.

Ce qui me donne l'occasion de vous remercier tous pour ces neuf années de présidence au service de la forêt et des forestiers, qui ont toujours été enrichissantes et passionnantes mais parfois stressantes.

J'ai eu la chance de travailler :

- avec une équipe opérationnelle forte, dynamique, compétente et motivée, qui a grandi en nombre et en qualité au fil des années;
- avec un directeur expérimenté, volontaire et courageux, qui a géré avec talent et perspicacité la croissance de nos activités;
- avec un conseil d'administration engagé, conscient des enjeux, qui a été un soutien total pour maintenir le cap du renouveau et des changements indispensables;
- et, *last but not least*, avec une épouse qui a été une collaboratrice de tous les instants, dans l'ombre mais indispensable. Je l'ai beaucoup sollicitée - parfois



au-delà du raisonnable - et elle m'a beaucoup apporté. Un tout grand merci à elle... avec une promesse de davantage de disponibilité!

Ensemble, nous avons modernisé, revitalisé et rafraîchi la SRFB, tout en restant fidèle à ses principes fondateurs.

Nous avons professionnalisé son fonctionnement sans déshumaniser sa structure.

Nous avons relocalisé nos équipes pour nous rapprocher de nos membres.

Nous avons enrichi les services offerts à nos membres avec des cycles de formation de haut niveau, des activités ciblées, des projets innovants.

Nous avons renforcé l'autorité et la crédibilité de la SRFB en agissant en porteur de solutions plutôt qu'en défenseur du *statu quo*.

Ensemble, nous avons été des pionniers dans la prise de conscience des impacts des changements climatiques sur nos forêts et dans la recherche de solutions.

Nous avons mis l'innovation au pouvoir pour réinventer notre sylvi-

culture pour que la forêt survive et nous sommes devenus des acteurs majeurs de cette évolution.

Encore merci à tous - administrateurs, équipe opérationnelle, bénévoles et membres - d'avoir rendu tout cela possible.

Mais le travail n'est pas terminé. Il y a encore du chemin, des projets à mener à leur terme, des défis à relever... pour tenir le cap en vue d'une forêt nouvelle et d'une foresterie renouvelée.

Maintenant, c'est à mon successeur, c'est à toi, Benoît, de prendre le relais pour tenir le gouvernail de la SRFB et poursuivre sa métamorphose! C'est avec plaisir, émotion et un zeste de nostalgie mais en toute confiance que je te cède les rênes de notre vénérable et jeune association!»

Merci aux sponsors de notre assemblée générale





# VERSLAG VAN DE GEWONE ALGEMENE VERGADERING VAN 26 APRIL 2023

**D**e Voorzitter, Dominique Godin, opent de vergadering om 16u30 met het verwelkomen van de deelnemers en het bedanken van het team en de sponsors. De twee aangeduide stemopnemers zijn Benoit de Montpellier en Jean-Louis Menne. De Voorzitter vermeldt de namen van de overleden leden en brengt hen een eerbetoon. Er volgt een moment van stilte.

## 1. GOEDKEURING VAN HET VERSLAG VAN DE ALGEMENE VERGADERING VAN 22 JUNI 2022

Het verslag van de Algemene Vergadering van vorig jaar werd meege-  
deeld aan de leden in het tijdschrift

*Silva Belgica* nr. 4 van juli/augustus 2022. Het wordt goedgekeurd met eenparigheid van stemmen.

## 2. STATUTAIRE VERKIEZINGEN

Twee bestuurders (Beatrijs van der Aa en Jean-François Gosse) zijn ontslagnemend. De Voorzitter bedankt de uittredende bestuurders en zij die zich kandidaat stellen voor een volgend mandaat voor hun actieve en enthousiaste deelname aan het leven van de KBBM. Hij stelt vervolgens Bart Muys voor, de kandidaat-bestuurder die wordt voorgesteld door de Raad van Bestuur. Deze kandidaat wordt verkozen met eenparigheid van stemmen.

## 3. BEHEERSVERSLAG 2022 EN VOORUIT- ZICHTEN 2023

Isaline de Wilde, adjunct-directrice, bedankt van harte de leden van de KBBM en het operationeel team. Het operationeel team stelt kort het beheersverslag van de vereniging voor 2022 voor, alsook de vooruitzichten voor 2023. Het activiteitenverslag werd gevoegd bij het tijdschrift *Silva Belgica* nr.2/2023. Het beheersverslag 2022 wordt goedgekeurd met eenparigheid van stemmen.

## SAMENVATTING VAN DE DAG

De Algemene Vergadering 2023 was opnieuw een groot succes bij onze leden. De dag begon met een bosbezoek in het Meerdaalwoud. Dit oud bos is een "overblijfsel" van het grote kolenwoud van Brabant. Het belangrijkste onderwerp dat werd behandeld was de bosvernieuwing die in grote mate gesteund is op een gecontroleerde natuurlijke verjonging aangevuld met de verrijkende aanplanting van cellen.

De dag werd verdergezet in het Kasteel Ardoisière in Geldenaken. Zoals gebruikelijk werd de algemene vergadering gevolgd door een lezing, met dit keer als thema: "De Zittingen van het bos in Wallonië, waar staan we, en waar gaan we naartoe?", gebracht door Jean-François Gosse, vennoot van het advieskantoor WINCH (organisatie en animatie van de Zittingen). Hij heeft in het bijzonder een presentatie gegeven van de procedure en de voorzorgsmaatregelen die het mogelijk hebben gemaakt om de verschillende bij het bos betrokken actoren rond de tafel te verzamelen, alsook de maatregelen betreffende de bosbouw in het bijzonder. Pascal Lambert, algemeen inspecteur van de DNF, heeft de komende fase (fase 3) van de Zittingen van het bos voorgesteld.

Onze traditionele drink en het traditioneel diner die volgden op de lezing hebben velen onder jullie de gelegenheid geboden om elkaar (terug) te ontmoeten in een hartelijke en gezellige sfeer, en om van gedachten te wisselen rond thema's die ons na aan het hart liggen.

## 4. GOEDKEURING VAN DE BALANS EN DE RESULTATENREKENING 2022 EN VERSLAG VAN DE VERIFICATEURS VAN DE REKENINGEN

De balans op 31 december 2022 en de resultatenrekening 2022 werden vóór de vergadering uitgedeeld en aan de Vergadering voorgesteld door Amir Bouyahi in zijn hoedanigheid van financieel verantwoordelijke van de vereniging. Het totaal van de balans bedraagt 1.092.469 EUR. De resultatenrekening vermeldt 1.298.531 EUR aan bedrijfsopbrengsten en 1.301.958 EUR aan bedrijfs-

kosten. Rekening houdend met het financieel resultaat en het niet-recurrent resultaat, is het resultaat van het boekjaar positief, ten belope van een bedrag van 2.620 EUR.

Het verslag van de verificateurs van de rekeningen wordt voorgelezen aan de leden van de Algemene Vergadering. De conclusie van dit verslag luidt dat zowel de balans als de resultatenrekening voorgesteld aan de Algemene Vergadering de financiële situatie en de resultaten van de vereniging exact weergeven. De balans en de resultatenrekening 2022 worden door de Algemene Vergadering goedgekeurd met eenparigheid van stemmen. De Vergadering bedankt ook Amir Bouyahi voor de kwaliteit van zijn geleverde werk.

## 5. GOEDKEURING VAN DE BEGROTING 2023

De begroting werd voorafgaand aan de vergadering uitgedeeld en wordt voorgesteld aan de Vergadering door Amir Bouyahi. Er wordt 1.361.400 EUR aan bedrijfsopbrengsten en 1.374.100 EUR aan bedrijfskosten voorgesteld. Rekening houdend met het negatief financieel resultaat (1.700 EUR) en het niet-recurrent resultaat (8.500 EUR), vertoont de begroting een negatief resultaat van 2.500 EUR. De begroting 2023 wordt door de Algemene Vergadering goedgekeurd met eenparigheid van stemmen.

## 6. KWIJTING VAN DE BESTUURDERS

De vergadering verleent met eenparigheid van stemmen kwijting aan de bestuurders voor hun beheer van de KBBM.

## 7. BESLUIT

De gedetailleerde resultaten van de stemming, het aanwezigheids- en volmachtenregister alsook het verslag van de verificateurs van de rekeningen worden opgenomen in de registers van de KBBM op haar zetel te Gembloers. De Voorzitter bedankt de stemopnemers, de sponsors, de partners en het operationeel team.

De uittredend voorzitter beëindigt de vergadering met een speech en met de overdracht van het voorzitterschap van de vereniging aan Benoît de Lhoneux. Benoît de Lhoneux, de nieuwe voorzitter, sluit de vergadering af. Alle agendapunten werden behandeld en de voorzitter sluit de vergadering om 18u16.

Dank aan de sponsors van onze algemene vergadering





# VOS ARBRES PRÉSENTENT DES SIGNES DE MALADIE OU DE DÉPÉRISSEMENT?

**FAITES  
APPEL  
AUX**

**OBSERVATEURS DE  
LA SANTÉ DES FORÊTS**

Une équipe de volontaires de la SRFB a été formée par l'Observatoire wallon de la santé des forêts (OWSF) aux tâches de Correspondant-Observateur pour les forêts privées. Sur demande, ils viennent chez vous, collectent des échantillons, insectes ou champignons. Leurs observations sont transmises à l'OWSF qui vous fournit un diagnostic. Vous contribuez ainsi à la prévention des crises phytosanitaires en forêt wallonne.

**Faites appel à ces Observateurs de la santé des forêts : une surveillance phytosanitaire, pour et par les forestiers privés!**

UN SERVICE



SRFB • KBBM

[www.srfb.be](http://www.srfb.be)

**INFOS  
PRATIQUES**

**Pierre-Olivier Bonhomme**

081 62 74 26 | [po.bonhomme@srfb-kbbm.be](mailto:po.bonhomme@srfb-kbbm.be)

**PRIX** : gratuit pour les membres de la SRFB | 50,00 € pour les non-membres

En collaboration avec l'Observatoire wallon de la santé des forêts (SPW/DGO3/DEMNA) et la Cellule d'appui à la petite forêt privée.  
Avec le soutien financier de la Wallonie.



Wallonie

# NOUVELLE PRÉSIDENCE À LA SRFB

par Philippe de Wouters, directeur de la Société Royale Forestière de Belgique

Ce 26 avril, lors de notre assemblée générale, Dominique Godin a cédé officiellement la présidence de la Société Royale Forestière de Belgique à Benoît de Lhoneux. Retour dans le rétroviseur et présentation du nouveau président.

## HUIT ANNÉES BIEN

### REPLIES

Dominique Godin a endossé la présidence de l'association en septembre 2014. Difficile de résumer son mandat en quelques lignes. Nous souhaitons mettre en lumière quelques éléments qui ont marqué son engagement. En effet, Dominique a consacré de l'énergie avant tout pour promouvoir la forêt belge et pour assurer sa longévité « face aux incertitudes », comme il l'a souvent écrit dans ses éditoriaux. Dominique est un homme d'action ; pas toujours évident de suivre le rythme, mais avec l'équipe nous avons construit de belles réalisations.

Deux exemples.

Au-delà des freins, il a osé mettre en place un vaste programme pilote de « nouveaux arboretums » appelé *Trees for Future*. À l'image de nos anciens lors de la création de la SRFB en 1893, l'association a mis en place une expérimentation à grande échelle de nouvelles provenances et essences sur des parcelles réparties sur tout le territoire. À l'heure d'écrire ces lignes, 11 essences feuillues et 13 résineuses

sont testées sur 186 placettes permanentes, réparties sur 46 sites.

À l'occasion des 125 ans de l'association, Dominique a initié un rajeunissement du logo et une nouvelle charte graphique. Cela peut paraître normal, ou anodin, de faire évoluer l'image d'une organisation, mais pas pour notre honorable société. Durant tout son mandat, il a toujours eu cette volonté de construire le futur dans une société aux valeurs qui changent, tout en se basant sur les valeurs du passé.

## PASSAGE DE FLAMBEAU

Comme Dominique l'a précisé dans son éditorial du *Silva Belgica* précédent : « La présidence d'une association comme la nôtre est et doit rester un mandat à durée limitée ». Le changement de présidence dans une organisation est garant « de nouvelles perspectives, d'approches innovatrices et de regards mobilisateurs dans la réalisation de nos missions ». Dominique a géré la SRFB à la fois comme un responsable d'entreprise et à la fois avec humilité.



Dominique Godin, notre président sortant



Benoît de Lhoneux, notre nouveau président

Deux approches *a priori* non compatibles mais qui ont fonctionné avec l'équipe opérationnelle en qui il a donné sa confiance... tout en y mettant la pointe de rigueur qu'il exige de lui-même. Au nom de l'équipe,

je tiens à le remercier pour ces huit années et quelques mois d'engagement, dont ont grandement bénéficié notre association et la forêt.

Dominique aime « remettre l'ouvrage sur le métier » car notre association est vivante, évolutive, diversifiée. Et pour ces raisons, il est heureux de transmettre la présidence de la SRFB en confiance à Benoît de Lhoneux. Peu de membres le connaissent car il est resté discret de nombreuses années, sans doute pour mieux être disponible pour notre association.

## UN HOMME DE SCIENCE ET DE FORÊT

Benoît de Lhoneux est marié et père de 6 enfants. À la suite de son père, Jean de Lhoneux, ingénieur principal à l'Administration des Eaux et Forêts, il a assuré de 1995 à 2021 la gestion du domaine forestier familial situé sur la commune de Beauraing. Par ailleurs, il a obtenu un diplôme d'ingénieur agronome (Eaux et Forêt) à l'UCL en 1979, suivi, l'année suivante, d'un diplôme en Sciences économiques à la même université. Par la suite, il obtient une bourse de la Fondation Francqui pour poursuivre ses études aux États-Unis où il finalise un *Master of Sciences* au département de *Wood Products Engineering* de l'Université de l'État de New York à Syracuse. Il revient en Belgique et réalise son doctorat à l'UCL dans le cadre d'une étude sur les propriétés chimiques

et mécaniques de la cellulose en rapport avec son utilisation dans le domaine de matériaux composites. Après plusieurs années dans le département de recherche et innovation d'une entreprise internationale de matériaux de construction, il crée une société de conseil en développement durable. Il est co-auteur de diverses publications et brevets.

Benoît présente sa manière de travailler dans l'éditorial. Il souhaite poursuivre l'ancrage de la SRFB dans ses missions de service aux membres et au bénéfice de la forêt. Il pourra compter sur l'équipe et les administrateurs de la SRFB. Il sera également attentif à maintenir et développer une coopération, aux niveaux belge et international, avec les autres institutions, associations et universités concernées par la sylviculture, l'environnement et les marchés des produits forestiers.



# Propriétaires de terres agricoles

Vous qui désirez :

- 1 un **revenu** décent de vos terres,
- 2 **disposer** de votre bien quand bon vous semble,
- 3 **sauvegarder** la valeur de votre patrimoine rural (terres ou bois)

...

**Nous mettons notre expérience à votre disposition pour trouver la meilleure solution adaptée à votre cas particulier.**

● **contactez-nous sans tarder! 081/44 13 21 [sogesa@sogesa.be](mailto:sogesa@sogesa.be)**



**E. de DORLODOT**  
Rue du Chenet 1  
5150 FLORIFFOUX

# LES ASSISES DE LA FORÊT, OÙ EN SOMMES-NOUS, OÙ ALLONS-NOUS?

par Pascaline Leruth

Chargée de communication à la Société Royale Forestière de Belgique

À l'occasion de l'assemblée générale de la Société Royale Forestière de Belgique, nous avons bénéficié d'un exposé sur le processus des Assises de la forêt donné par Jean-François Gosse, du cabinet WINCH Project, et Pascal Lambert, inspecteur général du Département Nature et Forêts. Initié en février 2022 par la Ministre wallonne de la Forêt, Céline Tellier, ce projet inédit vise à établir, avec les représentants de l'ensemble des parties prenantes de la filière forêt-bois, et sur un mode très collaboratif, les orientations stratégiques à court, moyen et long terme pour une forêt wallonne multifonctionnelle. Ces orientations serviront de base à l'élaboration de la future Stratégie forestière régionale.



## ASSISES DE LA FORÊT... POURQUOI? COMMENT?

Les forêts rassemblent de nombreux acteurs et remplissent différentes fonctions. Elles font face à des défis environnementaux majeurs pour continuer à fournir des services essentiels à la société. Cette diversité d'acteurs et d'enjeux nécessite une vision à court, moyen et long terme pour la gestion et l'aménagement des forêts en Wallonie, afin de satisfaire tous les acteurs, et fonctions, dans le respect mutuel des uns et des autres. Cette planification est d'autant plus cruciale compte tenu de l'évolution de la société, de ses

besoins et des changements climatiques. C'est toute l'ambition poursuivie par la future Stratégie forestière régionale.

Les Assises de la forêt sont organisées pour la première fois en Wallonie, inspirées par des pratiques d'autres pays européens. Ce processus participatif, basé sur l'intelligence collective, permet de dresser un constat de l'évolution des forêts et de réunir des acteurs aux intérêts apparemment divergents tels que le tourisme, le naturalisme, le sport, la chasse et l'exploitation forestière.

La Société Royale Forestière de Belgique (SRFB) a participé activement au processus depuis le début, guidée par l'impératif prioritaire de

l'existence même de la forêt, de sa pérennité et de sa préservation, préalable indispensable à toute autre considération.

## UN PROCESSUS EN TROIS PHASES

Le calendrier d'élaboration de la Stratégie forestière régionale comprend trois grandes phases, allant de février 2022 à octobre 2023. La présentation réalisée lors de notre assemblée générale se concentrait essentiellement sur la phase 2 : « concertation et médiation », ainsi que sur les étapes prévues de la phase 3 : « rédaction de la Stratégie forestière régionale ».

## Résumé

Au sein des forêts se croisent de nombreux acteurs dont les propriétaires, des promeneurs, des professionnels de l'entretien des forêts, des acheteurs et exploitants de bois, des chasseurs, etc.

Par ailleurs, les enjeux et défis qui entourent le devenir de la forêt sont multiples, on y retrouve la nécessité d'une résilience accrue, notamment face aux changements climatiques, une demande croissante en produits issus du bois, la volonté de protéger et accueillir davantage de biodiversité...

La forêt est donc un espace multifonctionnel rendant de nombreux services à des acteurs très diversifiés et poursuivant des objectifs très variés.

C'est dans ce contexte que la Ministre de la Forêt, Céline Tellier, a décidé d'engager les Assises de la Forêt, un travail de concertation des parties prenantes devant aboutir à l'horizon d'octobre 2023 à la finalisation d'un Programme forestier régional. Ce document constituera un document stratégique en termes d'aménagement et de gestion du patrimoine boisé de la Wallonie pour les années à venir.

Les Assises de la Forêt comportent trois phases, dont la phase 2 s'est terminée en mars dernier. Cet article présente le fonctionnement de ce projet et reviens plus spécifiquement sur le déroulement de cette seconde phase.

## Samenvatting

Het bos is een ontmoetingsplek voor veel mensen, en sommigen zijn er ook echt actief: boscijners, wandelaars, professionals op het vlak van het onderhoud van de bossen, houtinkopers en -exploitanten, jagers, enz.

Daarenboven zien de bossen zich gesteld voor talrijke uitdagingen die hun toekomst zullen bepalen, waaronder de noodzaak om alsmaar weerbaarder te worden, met name tegenover de klimaatverandering, een stijgende vraag naar producten uit de bos- en houtverwerkende industrie, de bereidheid om de biodiversiteit te beschermen en te versterken...

Het bos is dus een multifunctionele ruimte die diensten verleent aan heel diverse actoren met heel uiteenlopende doelstellingen.

Het is in deze context dat Céline Tellier, de Minister van het Bos, heeft beslist om te starten met de "Zittingen van het bos", zijnde overlegwerkzaamheden tussen de stakeholders die tegen oktober 2023 moeten uitmonden in een afgewerkt gewestelijk bosbouwplan. Dit document zal een strategisch document vormen wat betreft de inrichting en het beheer van het bebost erfgoed van Wallonië voor de komende jaren.

De Zittingen van het Bos omvatten drie fasen, waarvan fase 2 in maart van dit jaar werd afgerond. Dit artikel legt uit hoe dit project in elkaar zit en gaat dieper in over het verloop van deze tweede fase.

### PHASE 1 : CONGRÈS DE LANCEMENT

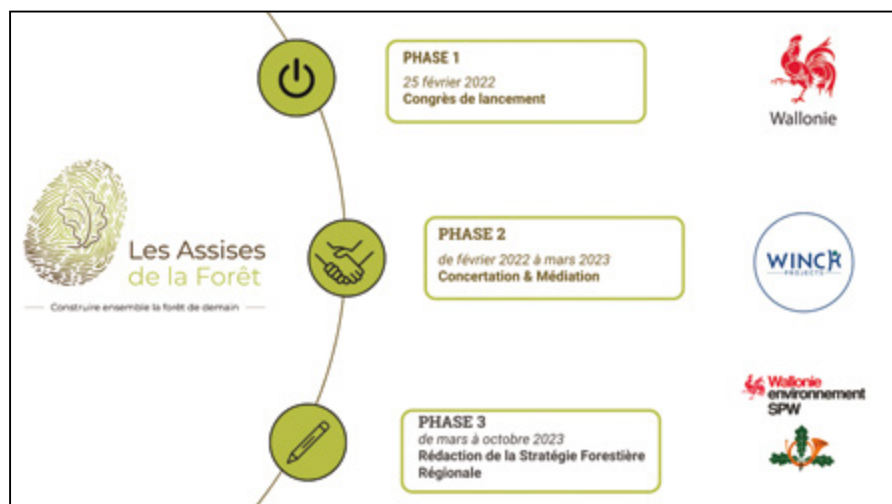
La toute première étape a pris la forme d'un congrès virtuel, le 25 février 2022, visant à conscientiser les publics sur l'évolution et les enjeux de la forêt, selon ses différents axes économique, social, récréatif, climatique et environnemental. Au travers d'interventions et de témoignages d'orateurs spécialisés, ce congrès a dressé un état des lieux de l'évolution des forêts et posé les enjeux qui en découlent, et ce, dans différents domaines d'expertise. L'ensemble des interventions de ce congrès est disponible en ligne sur <http://environnement.wallonie.be/assisesdelaforet/congres-de-lancement.html>.

### PHASE 2 : CONCERTATION ET MÉDIATION

#### LES PARTIES PRENANTES

Afin de dégager des propositions d'actions, cette phase visait l'organisation de concertations et de médiations entre acteurs et usagers de la forêt. C'est le bureau *Winch Project* qui a été désigné par appel d'offres pour cette mission.

Sur base de candidatures volontaires, cette phase a fait intervenir 63 parties prenantes, réparties en 5 cercles. La SRFB, représentée par son directeur, Philippe de Wouters (effectif), et son président, Dominique Godin (suppléant), faisait partie du cercle « scientifiques, experts et (in-)formateurs ».



## 5 ÉTAPES POUR 74 RÉOLUTIONS

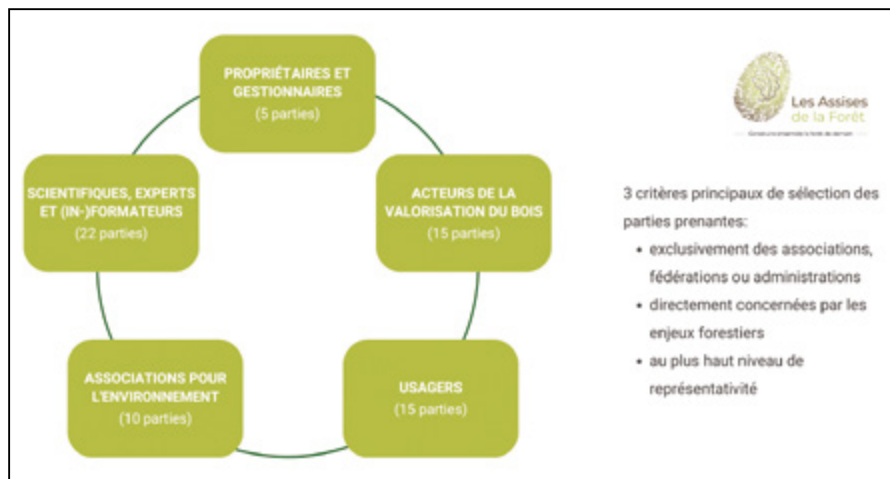
L'exercice de concertation s'est déroulé en 5 étapes (voir tableau page suivante), dans le cadre d'un engagement volontaire, solidaire et respectueux des trois piliers du développement durable de chacune des 63 parties prenantes.

Ces 74 résolutions sont organisées autour de 6 thèmes et serviront de base à la rédaction de la Stratégie forestière régionale. Vous trouverez ces 74 résolutions à la suite de cet article. Vous pouvez également télécharger la brochure de présentation de celles-ci sur <http://environnement.wallonie.be/assisesdelaforet/docs/Brochure.pdf>.

## APPORTS ET LIMITES DE L'EXERCICE

La diversité des acteurs, avec des niveaux de connaissance très variables de l'écosystème forestier ainsi que les nécessaires compromis et choix posés dans le processus induit forcément un caractère généraliste des résolutions proposées. La vision propre à chaque partie prenante ne peut donc être totalement rencontrée par l'ensemble des propositions retenues. Cependant, l'exercice comporte aussi des acquis importants et les retours des participants se veulent résolument positifs. Des retours de participants sont à visionner sur <http://environnement.wallonie.be/assisesdelaforet/concertations.html>.

« J'ai beaucoup appris des autres, malgré l'expérience, malgré mon vécu, j'ai beaucoup appris et donc cela m'a grandi, cela a enrichi mes connaissances et c'est donc la rencontre de l'autre qui est réellement le fait le plus saillant. » Philippe de Wouters, directeur de la SRFB.



## POSITION DE LA SRFB DANS LE CADRE DU PROCESSUS DES ASSISES DE LA FORÊT

La SRFB se soucie en priorité – pour ne pas dire exclusivement – de la FORÊT et, dans le contexte présent d'incertitudes climatiques et d'enjeux sanitaires, c'est tout simplement de sa préservation et de sa survie qu'il s'agit. Ce ne sont donc pas les préoccupations des utilisateurs, consommateurs, exploitants ou autres usagers de la forêt qui constituent son souci majeur. Cette vision sert de fil conducteur à son positionnement dans le cadre des Assises de la Forêt. La SRFB considère que la multifonctionnalité de la forêt n'est pas une fin en soi. Elle ne soutient les concepts, activités et expressions de cette multifonctionnalité pour autant qu'ils respectent la forêt et qu'ils ne viennent pas contrecarrer ou empêcher une gestion de celle-ci permettant son existence, sa pérennité et sa survie.

C'est autour de ces seuls principes que s'articule la position de la SRFB dans le cadre des différentes phases du processus des Assises de la Forêt, qu'il s'agisse d'exploitation forestière, de biodiversité, d'activités socio-récréatives, éducatives ou scientifiques.

## PHASE 3 : RÉDACTION DE LA STRATÉGIE FORESTIÈRE

Cette importante phase de concertation s'est terminée en mars 2023.

La rédaction de la Stratégie forestière régionale s'inscrit dans la continuité de cette phase et vise à aboutir à un document stratégique pour octobre 2023. L'architecture de cette stratégie définira plusieurs



Etape	Contenu
4 sessions immersives en forêt	Rien de mieux que des rencontres en forêt pour bien démarrer le processus! Les parties prenantes ont ainsi pu échanger et (re)créer des liens à travers des exemples concrets sur le terrain. L'une de ces visites s'est déroulée dans une forêt privée du groupement forestier de La Petite Houssière, dans le Bois de la Cascade sur la commune de Bonlez, sous la guidance de Philippe de Wouters, en sa qualité d'associé et co-gérant du groupement. Les autres visites ont eu lieu à Doische, Vandresse et Modave. Les fiches de résumé de ces visites sont disponibles sur <a href="http://environnement.wallonie.be/assisesdelaforet/les-echos-des-assises.html">http://environnement.wallonie.be/assisesdelaforet/les-echos-des-assises.html</a>
63 réunions bilatérales	À la suite de ces visites se sont tenues 63 réunions bilatérales entre les consultants de WINCH et les représentants des parties prenantes, qui ont pu proposer leurs thèmes, sujets et positionnements prioritaires pour l'élaboration de la Stratégie forestière régionale. À cette occasion, les représentants de la SRFB ont mis l'accent sur les messages suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut mettre la forêt au centre et sortir des débats avec des visions individualistes ;</li> <li>• Il faut expérimenter de nouvelles formes de dialogue pour la conduite des politiques forestières ;</li> <li>• La multifonctionnalité doit être la conséquence d'une bonne gestion forestière.</li> </ul> WINCH a procédé à la consolidation des quelques 820 propositions individuelles, recueillies lors des réunions bilatérales, en 291 propositions génériques réparties en 13 rubriques.
Sondage en ligne	Toutes les parties prenantes ont été invitées à évaluer les 291 propositions selon l'importance et le degré d'adhésion qu'elles conféraient à chacune. Cette évaluation a permis d'organiser l'étape suivante, les réunions intra-cercles.
Concertation intra-cercle	10 réunions intra-cercles ont été tenues. Celles-ci ont permis aux parties prenantes de chaque cercle, d'aborder les propositions qu'ils avaient jugées les plus importantes et pour lesquelles leurs avis étaient divergents. Cette phase a abouti à 116 propositions reformulées.
Concertation inter-cercle	Les parties prenantes de chaque cercle ont été invitées à mandater 3 représentants pour la concertation inter-cercle. Ainsi, ce sont 15 représentants qui ont été choisis par leurs pairs pour l'étape finale de ce travail de concertation. Après 9 réunions inter-cercles, les 15 participants ont pu élaborer à l'unanimité 74 résolutions, sur lesquelles se sont donc entendus les représentants d'acteurs d'univers très variés, aux avis initiaux parfois divergents.

thématiques, introduites par un constat chiffré, qui seront déclinées en objectifs. Chaque objectif sera développé selon des lignes stratégiques, elles-mêmes déclinées en diverses mesures donnant chacune lieu à une fiche spécifique avec des indicateurs de résultats ou d'évaluation spécifiques de la mesure.

Le Département Nature et Forêt est à la manœuvre de la rédaction de cette stratégie, toujours dans un esprit de concertation et avec un appui externe pour accompagner les parties prenantes. En s'appuyant sur les acquis de la phase 2, le DNF veillera notamment à apporter son expertise et ses recommandations, à enrichir les contenus d'éléments

factuels (études scientifiques, données...) et à assurer le respect du cadre réglementaire.

## EN CONCLUSION

Nous remercions vivement Jean-François Gosse et Pascal Lambert pour nous avoir donné une synthèse de ce travail colossal lors de notre assemblée générale. La SRFB est heureuse d'avoir participé à ce processus et d'y avoir partagé sa vision de la forêt wallonne à court, moyen et long terme, dans laquelle l'intérêt de la forêt en tant que telle et sa pérennité président à toute autre considération.

Nous continuerons bien sûr à suivre l'avancée de la phase 3 de ces Assises de la Forêt, toujours dans l'ambition de transmettre aux générations futures une forêt saine et multifonctionnelle.

# LES ASSISES DE LA FORÊT

## 74 RÉOLUTIONS POUR UNE FORÊT MULTIFONCTIONNELLE DANS LE RESPECT DE SON ÉCOSYSTÈME

Afin de dégager des propositions d'actions, la seconde phase (concertation et médiation) des Assises de la Forêt visait l'organisation de concertations et de médiations entre acteurs et usagers de la forêt.

Au terme de cet exercice inédit, 74 résolutions ont été construites, dans la perspective de la rédaction de la Stratégie forestière wallonne.

### ACCESSIBILITÉ

**1.** Mettre en place une méthodologie qui permettra d'aboutir à un inventaire des voiries communales à jour intégrant des servitudes de passage, tout en s'engageant à renforcer le maillage.

L'inventaire doit reprendre les chemins créés, ne plus faire apparaître ceux qui ont été supprimés après 1841 et intégrer les voiries innommées qui satisfont à l'article 29 du décret voiries (acte de constat) et aux mesures de police de gestion des voiries communales.

**2.** Rendre disponible une cartographie de cet inventaire, à intégrer dans le futur atlas des voiries communales, reprenant les voiries accessibles au public, en fonction de leur usage.

**3.** Étendre la cartographie aux « autres voiries » du domaine public, évaluer leurs fonctions et le cas échéant communiquer leur accessibilité au public.

**4.** Créer un outil d'information uniforme et mis à jour prévenant des limitations temporaires d'accès.

**5.** Organiser une circulation des usagers respectueuse des écosystèmes et du cycle de vie des animaux.

**6.** Limiter l'interdiction de passage en forêt sur les chemins accessibles au public aux impératifs sécuritaires ou dans l'intérêt des rythmes biologiques de la faune et de la flore et pour des périodes ponctuelles.

**7.** Limiter et uniformiser la signalétique en forêt dans l'optique d'une meilleure compréhension de l'accès aux voiries.

**8.** Ne pas généraliser le zonage récréatif en forêt et mieux l'encadrer dans le temps et dans l'espace.

**9.** Développer davantage la fonction sociale de la forêt en respectant les écosystèmes et les autres personnes présentes en forêt.

**10.** Garantir la priorité des piétons par rapport aux VTT électriques ou sportifs sur les sentiers étroits ou difficiles exceptés sur les circuits spécifiquement dédiés.

**11.** Établir une stratégie de déploiement et d'encadrement des aires de bivouac.

### AMÉNAGEMENT &

### STATUTS

**12.** Assurer et restaurer le bon état de conservation (écologique, chimique et physique) et la continuité du réseau hydrologique à partir de l'amont.

**13.** Planifier la restauration des régimes hydriques prioritaires qui auraient été modifiés par la pose de drains afin d'optimiser la capacité de rétention d'eau par les écosystèmes forestiers.

**14.** Harmoniser les statuts de protection stricte des zones forestières.

**15.** révoir des incitants pour les propriétaires pour augmenter de manière volontaire les surfaces de zones forestières protégées et strictement protégées, en cohérence avec la déclinaison régionale de la stratégie biodiversité européenne en veillant à ne pas menacer la fonction productive globale.

**16.** Pérenniser la qualité biologique des sols des forêts anciennes.

**17.** Veiller au développement de l'interconnectivité entre les zones forestières protégées.

**18.** Augmenter significativement la quantité de bois mort et d'arbres d'intérêt biologique d'essences diverses en forêt, notamment via des incitants pour les propriétaires.

**19.** Prévoir un système permettant de pérenniser le maintien de ces arbres et leur remplacement progressif.

**20.** Favoriser un maillage de bois mort et arbres d'intérêt biologique qui permette de remplir les objectifs en matière de biodiversité.

**21.** Éviter la sanctuarisation de la forêt wallonne.

**22.** Garantir le maintien des surfaces forestières existantes en cas de projet d'infrastructure, de changement d'affectation des terres et d'urbanisation.

**23.** Analyser l'impact environnemental et socio-économique de ces projets sur les surfaces forestières.

**24.** Prévoir, suite à l'analyse de l'impact environnemental et socio-économique de ces projets sur les surfaces forestières et le cas échéant, des compensations proportionnées dont le maintien est fixé dans l'espace et dans le temps.

**25.** Contrôler la mise en œuvre des mesures de compensation imposées dans le cadre d'un projet et leur maintien dans le temps.

## ÉQUILIBRE

### FORÊT-GIBIER

**26.** Objectiver l'équilibre forêt-gibier, notamment la densité maximale par espèce, selon les contextes écologiques et prendre des mesures de régulation fortes en cas de déséquilibre.

**27.** Sensibiliser l'ensemble des acteurs au rôle de la chasse et aux conséquences d'un déséquilibre forêt-gibier sur la dynamique (renouvellement et santé) de l'écosystème forestier.

**28.** Interdire toutes formes de piégeage sauf le piégeage sélectif mécanique dans un objectif de conservation de la nature, de la protection des biens ou d'impératifs sanitaires.

**29.** Réduire progressivement le nourrissage du grand gibier en forêt dans la recherche de l'équilibre forêt-gibier.

**30.** Promouvoir d'autres méthodes de chasse que la chasse à cor et à cri sur les territoires et pour les espèces pour lesquels elles sont efficaces.

**31.** Quantifier la fermeture des voiries accessibles au public pour action de chasse et évaluer leur impact sur l'accessibilité des territoires.

**32.** Diffuser préalablement et de manière centralisée au niveau de la Région, les dates par territoire de chasse au grand gibier, et les voiries temporairement inaccessibles.

## EXPLOITATION &

### VALORISATION

**33.** Tendre vers une récolte de bois, à l'échelle de la Région wallonne et à l'exclusion des zones de protection stricte, qui corresponde à l'accroissement biologique moyen annuel, en feuillus et en résineux.

**34.** Ajuster à la hausse ou à la baisse, sur base du Code en vigueur, la taille des mises à blanc pour tenir compte des spécificités stationnelles et en fonction des cas/circonstances particuliers et/ou de crises (sanitaires, tempêtes...).

**35.** Renforcer l'usage du bois en optimisant la représentation, la promotion et la communication de la filière-bois en s'appuyant sur les organisations existantes.

**36.** Favoriser la hiérarchisation des usages du bois (du produit à haute valeur ajoutée jusqu'au bois énergie) mais en prévoyant des exceptions pour les produits connexes et en cas de force majeure.

**37.** Développer et diversifier les méthodes de vente pour les propriétaires privés et publics (vente de gré à gré, vente en bord de route, outil de vente aux enchères, parc à grumes, contrat d'approvisionnement...) pour une meilleure valorisation du bois au niveau local et/ou de meilleurs revenus pour le forestier, et ce en concertation sectorielle.

**38.** Favoriser le développement d'outils de transformation et de

valorisation locales pour limiter la grande exportation des bois récoltés en Wallonie.

**39.** Professionnaliser le secteur de l'exploitation commerciale du bois énergie.

**40.** Mettre en place un régime d'agrément pour les travailleurs en forêt.

**41.** Renforcer le recours aux pratiques d'exploitation (par exemple : cloisonnement, débardage à cheval...) respectueuses de l'écosystème forestier (sols, peuplements...) en fonction des spécificités de la station et de circonstances particulières.

**42.** Adapter les travaux forestiers aux conditions stationnelles (terrains en pente, sols humides...).

**43.** Mettre en œuvre de manière différenciée les articles du Code forestier visant la préservation des sols lors d'exploitations forestières.

**44.** Prendre en compte les réalités socio-économiques de l'exploitation forestière lors de l'établissement du cahier des charges.

**45.** Sensibiliser au respect du prescrit européen sur l'exploitation forestière en période de nidification.

**46.** Uniformiser les conditions d'accès des chemins forestiers domaniaux aux exploitants selon l'article 37 du Code Forestier.

## GOVERNANCE

**47.** S'assurer que les enjeux de protection des espèces et habitats d'intérêt communautaire bénéficient des financements *ad hoc*.

**48.** Conserver la liberté et l'autonomie actuelles des propriétaires dans leurs choix en matière de gestion forestière.

**49.** Sensibiliser et outiller davantage les propriétaires forestiers dans la transition vers des écosystèmes plus résilients.

**50.** Promouvoir le développement de projets forestiers locaux en partenariat (esprit PCDN) avec les citoyens, dans le respect de l'intérêt collectif.

**51.** Sensibiliser et promouvoir le dialogue avec l'ensemble des citoyens concernant le rôle et le fonc-

tionnement écologique de l'écosystème forestier, la gestion forestière durable et la récolte de bois.

**52.** Évaluer la possibilité de mettre en place un système d'incitants, éventuellement financiers, pour les services écosystémiques rendus, pour autant qu'ils soient générés dans l'objectif d'une résilience accrue de la forêt.

**53.** Soutenir un système d'incitants, éventuellement financiers, pour des mesures de restauration et de gestion de l'environnement forestier qui vont au-delà des exigences réglementaires, dans l'objectif d'une résilience accrue de la forêt et en préservant sa multifonctionnalité.

**54.** Développer les outils de regroupement foncier.

**55.** Renforcer les études et les aménagements relatifs à la prévention des risques.

**56.** Assurer, notamment au niveau des moyens (humains, financiers et techniques), une meilleure accessibilité et lisibilité des données concernant la forêt wallonne.

**57.** Soutenir les partenariats public-privé qui permettraient à la filière forêt-bois locale de se développer, de faire de la recherche et d'assurer sa promotion.

**58.** Pérenniser la concertation entre parties prenantes, notamment sur le modèle inclusif des Assises de la Forêt, en vue du suivi de la politique forestière régionale.

**59.** Oser le débat, en concertation avec les autres usagers de la forêt, sur la prolongation des périodes de chasse pour atteindre les quotas de prélèvement prévus dans les plans de tir.

**60.** Renforcer le cadre, maintenir une formation continue et restructurer le DNF pour qu'il dispose des ressources nécessaires (humaines, financières et techniques) pour assurer ses missions et mieux répondre aux enjeux actuels et futurs.

**61.** Renforcer la contribution du matériau bois et de ses dérivés aux objectifs climatiques.

**62.** Contrôler l'atteinte de l'objectif visé par les exonérations.

**63.** Conditionner les aides publiques forestières à des exigences sociétales clairement définies.

**64.** Objectiver les interactions entre la forêt et les espèces impactant négativement la dynamique et le fonctionnement de l'écosystème forestier, et prendre les mesures appropriées qui s'avèreraient nécessaires.

## SYLVICULTURE

**65.** Veiller à maintenir à l'échelle de la Région Wallonne une diversité d'essences feuillues et résineuses qui assure les besoins de la société d'une forêt persistante et productive.

**66.** Autoriser, lors des choix sylvicoles, l'intégration de nouvelles essences, sur base d'une analyse de risques préalable et raisonnable, et de manière scientifiquement encadrée (biodiversité, aptitude stationnelle, qualité technologique du bois, risques phytosanitaires...), tout en privilégiant la présence d'essences de provenance continentale.

**67.** Encourager la diversification de la composition et de la structure des peuplements forestiers afin de réduire, notamment lors de leur renouvellement, la proportion de peuplements équiennes et monospécifiques à grande échelle.

**68.** Prendre en compte, dans le contexte de diversification de la composition et de la structure des peuplements forestiers, les contraintes de gestion, d'entretien, d'exploitation forestiers et de valorisation future, notamment en stimulant l'innovation dans les filières concernées.

**69.** Encourager, lorsqu'elle est pertinente, la régénération naturelle ou la régénération naturelle enrichie par des plantations par rapport aux plantations « en plein ».

**70.** Former et inciter les propriétaires et gestionnaires forestiers à appliquer des stratégies sylvicoles diversifiées (irrégularisation, diversification et redondance fonctionnelles, mélanges, couvert continu, sylviculture d'arbre...) qui visent à la préservation et au renforcement de

l'écosystème forestier à l'échelle du territoire wallon.

**71.** Interdire les intrants chimiques de synthèse en forêt, à l'exception des amendements et sauf calamités et événements sanitaires exceptionnels reconnus officiellement.

**72.** Promouvoir la gestion des forêts à l'échelle du territoire en intégrant les interconnexions entre celles-ci.

**73.** Promouvoir la production locale de plants forestiers et garantir la traçabilité et la qualité génétique des provenances.

**74.** Soutenir les régénérations naturelle et artificielle et leur survie lorsqu'elles permettent l'optimisation des services écosystémiques.

## LISTE DES PARTIES

### PRENANTES

#### CERCLE DES PROPRIÉTAIRES ET GESTIONNAIRES

##### CAPFP

Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée

##### FNEF

Fédération Nationale des Experts Forestiers

##### NTF

Nature, Terres et Forêts

##### SPW - DNF

Département de la Nature et des Forêts

##### UVCW

Union des Villes et Communes de Wallonie

#### CERCLE DES ACTEURS DE LA VALORISATION DU BOIS

##### CBB

Confédération Belge du Bois

##### CECT

Comité Européen des Chevaux de Travail

##### FEBHEL

Fédération Interprofessionnelle Belge du Bois Énergie

##### Fedustria

Fédération belge de l'industrie textile, du bois et de l'ameublement

##### FRW

Fondation Rurale de Wallonie

##### FSC Belgique

**IDELUX**  
**InDUfed**  
**Investsud - Bois**  
**Ligne bois**  
**OEWB**  
 Office Économique Wallon du Bois  
**PEFC Belgique**  
**RND**  
 Ressources Naturelles  
 Développement  
**UAP**  
 Union Ardennaise des Pépiniéristes  
**Valbiom**

## CERCLE DES EXPERTS, SCIENTIFIQUES ET PROFESSEURS

**AWAC**  
 Agence Wallonne de l'Air et du  
 Climat  
**AWAF**  
 Association pour la promotion de  
 l'Agroforesterie en Wallonie et à  
 Bruxelles  
**CAPFP**  
 Cellule d'Appui à la Petite Forêt  
 Privée  
**CDAF**  
 Centre de Développement Agrofo-  
 restier de Chimay  
**CPH**  
 Centre de Populiculture du Hainaut  
**CRA-W**  
 Centre wallon de Recherches Agro-  
 nomiques  
**FNEF**  
 Fédération Nationale des Experts  
 Forestiers  
**Forêt Nature**  
**Gembloux Agro- Bio Tech Uliège**  
 Axe Biodiversité & Paysage  
**Gembloux Agro- Bio Tech Uliège**  
 Axe Gestion des ressources-  
 forestières  
**Hout info bois**  
**HEPL La Reid**  
**Natagriwal**  
**ProSilva Wallonie**  
**RND**  
 Ressources Naturelles  
 Développement  
**SPW - DNF**  
 Département de la Nature et des  
 Forêts  
**SPW - DPEAI**  
 Département des Politiques  
 européennes et Accords  
 Internationaux  
**SPW - DEMNA**

Département du Milieu Naturel et  
 Agricole  
**SPW - DDRCB**  
 Département du Développement,  
 de la Ruralité et des Cours d'eau et  
 du Bien-être animal  
**SPW TLPE**  
 Territoire, Logement, Patrimoine,  
 Énergie  
**SRFB**  
 Société Royale Forestière de  
 Belgique  
**UCL**  
 Université Catholique de Louvain

## CERCLE DES USAGERS

**CGT**  
 Commissariat Général au Tourisme  
**Chemins de Wallonie**  
**Esprit cabane**  
**FCGBB**  
 Fédération des Chasseurs au Grand  
 Gibier de Belgique  
**FFE**  
 Fédération d'équitation et d'attelage  
**FPNW**  
 Fédération des Parcs Naturels de  
 Wallonie  
**FRSO**  
 Fédération Régionale des Sports  
 d'Orientation  
**FUGEA**  
**FWA**  
 Fédération Wallonne de l'Agriculture  
**Les Scouts**  
**MBF**  
 Mountain Bikers Foundation  
**RSHCB**  
 Royal Saint-Hubert Club de Belgique  
**Terre & conscience**  
**Tous à pied**  
**Vélo-Liberté**

## CERCLE DES ASSOCIATIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

**Ardenne et Gaume**  
**Canopea**  
**Faunes & Biotopes**  
**FWCH**  
 Fondation Wallonne pour la  
 Conservation des Habitats  
**Forêt & Naturalité**  
**Jeunes et Nature**  
**Natagora**  
**Nature et Loisirs**  
**Stop dérives chasse**  
**WWF Belgique**

## LISTE DES REPRÉSENTANTS AYANT FORMULÉ EN CONCERTATION CES 74 RÉSOLUTIONS

### Cercle des propriétaires et gestionnaires

Étienne Duchêne  
 Pascal Lambert  
 Christel Termol

### Cercle des acteurs de la valorisation du bois

Thomas Davreux  
 Emmanuel Defays  
 François De Meersman

### Cercle des experts, scientifiques et professeurs

Hugues Frère  
 Caroline Vincke  
 Philippe de Wouters

### Cercle des usagers

Raoul Hubert  
 Carole Massonnet  
 Axel de Woot

### Cercle des associations pour l'environnement

Emmanuelle Beguin  
 Olivier Guillitte  
 Corentin Roland

Méthodologie & Animation par  
 WINCH Projects



Source  
<http://environnement.wallonie.be/assisesdelaforet/docs/Brochure.pdf>



# VOUS ÊTES RÉCEMMENT DEVENU PROPRIÉTAIRE FORESTIER?

**FAITES  
APPEL  
AUX**

**COACHS FORESTIERS**

**Vous vous posez une foule de questions ?** La Société Royale Forestière de Belgique vous propose de rencontrer des propriétaires forestiers expérimentés. Elle a mis en place un réseau de Coachs forestiers, désireux de partager leurs connaissances lors de rencontres conviviales avec d'autres propriétaires moins chevronnés. Ces Coachs forestiers vous écoutent, répondent à vos questions et vous orientent dans vos projets, en toute discrétion.

UN SERVICE



SRFB • KBBM

[www.srfb.be](http://www.srfb.be)

**INFOS  
PRATIQUES**

**Pascaline Leruth**

081 62 74 06 | [pascaline.leruth@srfb-kbbm.be](mailto:pascaline.leruth@srfb-kbbm.be)

**PRIX** : gratuit pour les membres de la SRFB | 50,00 € pour les non-membres

En collaboration avec la Cellule d'appui à la petite forêt privée.  
Avec le soutien financier de la Wallonie.



Wallonie

# DES ANIMATIONS EN FORÊT POUR TOUS PUBLICS

**FAITES  
APPEL  
AUX**

## **GUIDES FORESTIERS**

Nos guides forestiers volontaires réalisent des activités pour tous publics, jeunes et moins jeunes, afin de les sensibiliser à la multifonctionnalité de la forêt et de les informer sur les métiers de la filière bois.

Leurs activités - visites guidées, plantations, animations, stands - s'organisent lors d'événements qui mettent la nature et la forêt en évidence, telles que la Quinzaine de la Nature, Wallonie Bienvenue, LaSemo, ... Ils peuvent aussi organiser des activités à la demande, à l'occasion de fêtes familiales, de team-building, ...

UN SERVICE



SRFB • KBBM

[www.srfb.be](http://www.srfb.be)

**INFOS  
PRATIQUES**

**Julie Goffette**

081 62 74 06 | [julie.goffette@srfb-kbbm.be](mailto:julie.goffette@srfb-kbbm.be)

**PRIX** : sur mesure, en fonction de l'événement organisé

Avec le soutien financier de la Wallonie.



Wallonie

# EST-CE LA FIN DE LA CRISE DES SCOLYTES? SUIVI DU PHÉNOMÈNE PAR TÉLÉDÉTECTION

par Gilles Arthur, Lisein Jonathan, Latte Nicolas, Lejeune Philippe et Claessens Hugues

ULiège Gembloux Agro-Bio Tech - Gestion des ressources forestières

Contact : [arthur.gilles@uliege.be](mailto:arthur.gilles@uliege.be)

En 2022, l'Europe est sortie des huit années les plus chaudes jamais enregistrées, engendrant des mortalités importantes d'épicéas à travers tout le vieux continent. Les conditions climatiques particulièrement sèches de 2018 ont déclenché une pullulation de scolytes causant la perte de milliers d'hectares d'épicéas, notamment en Wallonie et dans la région Grand Est de la France. Afin d'évaluer la quantité et la dynamique des dégâts, l'équipe de Gestion des ressources forestières de Gembloux Agro-Bio Tech a réalisé des cartes annuelles d'état sanitaire de la pessière depuis 2017, au départ d'images satellitaires.

## Résumé

L'équipe de Gestion des ressources forestières de Gembloux Agro-Bio Tech a réalisé des cartes annuelles de l'état sanitaire de la pessière en Wallonie et dans le Grand-Est pour les années 2017 à 2022, au départ d'images satellitaires, dans l'objectif de retracer l'évolution temporelle des dégâts de scolytes et de mettre en lumière les facteurs prédisposant l'épicéa aux attaques de ces insectes.

Les analyses des cartes d'état sanitaire ont montré que les pertes d'épicéas ne sont pas uniformément réparties. Elles sont particulièrement importantes dans les régions de plaines où les dégâts ont causé la perte de la moitié des peuplements.

Considérant les prévisions climatiques des prochaines décennies, la plantation d'épicéas en Wallonie ne semble plus opportune en dehors de l'Ardenne en dessous de 400 m, à l'exception de certaines stations forestières particulièrement favorables à l'épicéa.

Par ailleurs, on peut raisonnablement émettre l'hypothèse que l'année 2021 a marqué la fin de la crise avec un retour en 2022 à un niveau d'attaque de scolytes endémique similaire à l'année 2017.

## Samenvatting

Het Team van het Beheer van de bosbouwrijdommen van Agro-Bio Tech van Gembloux heeft jaar kaarten opgemaakt van de gezondheidstoestand van de sparrenbossen in Wallonië en in de Franse regio Grand-Est voor de jaren 2017-2022, vertrekkend van satellietbeelden, om zo een zicht te krijgen op de evolutie gedurende die periode van de door de schorskever (letterzetter) aangerichte schade, en aan het licht te brengen welke factoren de fijnspaar kwetsbaar maken voor de aanvallen door dit insect.

Uit een analyse van de kaarten blijkt dat de fijnsparren niet overal gelijkmatig werden aangetast. De aantasting van de fijnsparren is het grootst in de laagvlakten, waar de schade heeft geleid tot het verlies van de helft van de bestanden.

Gelet op de klimaatvoorspellingen voor de komende decennia, lijkt het niet langer een goed idee om nog fijnsparren aan te planten in Wallonië buiten de Ardennen beneden de 400 m, met uitzondering van bepaalde bossites die bijzonder geschikt zijn voor de fijnspaar.

Daarenboven kunnen we redelijkerwijze stellen dat het jaar 2021 het einde inluidde van de crisis met een terugkeer in 2022 naar een niveau van endemische aanvallen van de letterzetter vergelijkbaar met 2017.

## CONTEXTE DE LA

### CRISE

Abondamment planté lors des reboisements massifs dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'épicéa est devenu une essence de production majeure en Wallonie (Lejeune et al., 2022) et dans le Grand Est. S'il est peu exigeant d'un point de vue trophique, ce qui a été l'un des facteurs de son succès, il nécessite cependant une pluviosité importante et une certaine fraîcheur pour se développer correctement. Ainsi, les canicules et les sécheresses le fragilisent. Lorsque cette essence est soumise à un stress, elle relâche des composés volatiles qui vont inciter des insectes ravageurs, appelés scolytes, à l'attaquer. Deux espèces indigènes de cette famille d'insectes vont s'en prendre en particulier à l'épicéa : le typographe (*Ips typographus*) et le chalcographe (*Pityogenes chalcographus*). Ces insectes sont des hôtes habituels des pessières qui, en temps normal, ne s'attaquent qu'aux épicéas affaiblis. Durant cette phase endémique, le forestier contrôle aisément leur population grâce à l'évacuation immédiate et systématique des quelques arbres atteints. Lors de ces dernières années, la récurrence des sécheresses et des canicules ont sérieusement stressé l'épicéa, tout en favorisant la multiplication de ces coléoptères qui ont bénéficié des conditions chaudes, particulièrement favorables à leur reproduction. Les scolytes ont dès lors pullulé dans ces épicéas affaiblis, et forts de leur nombre, ils sont arrivés à déborder les capacités de résistance des arbres sains qu'ils ont aussi atteints massivement. Cette phase épidémique de la crise a débuté en 2018 ; année particulièrement chaude et sèche. Les scolytes ont provoqué des mortalités importantes et rapides à travers toute l'Europe, provoquant une saturation du marché du bois et une chute du prix du bois sur pied. Cette crise sanitaire a donc provoqué une crise majeure touchant toute la filière de l'épicéa.



© Wim

Avec l'apparition des premiers foyers de scolytes en 2018, une première cartographie des pessières a été réalisée dans l'urgence par l'équipe de Gestion des ressources forestières de Gembloux Agro-Bio Tech (Latte et al., 2019) au départ d'images satellitaires à haute résolution (Pléiades et Spot6). Cette carte, bien que relativement peu précise car basée sur une méthode simplifiée combinant seulement deux dates, a permis de mettre en évidence l'ampleur des attaques et de cibler les actions de terrain en début de crise. Dans cet article, nous présentons une approche plus aboutie et plus robuste permettant de décrire la dynamique spatio-temporelle des dégâts à partir de l'année 2017 jusqu'à aujourd'hui et visant à mettre en lumière les facteurs prédisposant l'épicéa aux attaques de scolytes. Cette recherche a bénéficié des nouvelles méthodes de détection mises au point par l'INRAE (Dutrieux et al., 2021) et des récents développements en télédétection forestière (Bolyn et al., 2022). Ces travaux ont été financés par le Plan quinquennal de recherche forestière et par le programme Interreg Regiowood II.

## CARTOGRAPHIE DE L'ÉTAT SANITAIRE DE LA PESSIÈRE

L'épicéa attaqué par le scolyte passe par trois stades de dépérissement : le stade vert, le stade rouge et le stade gris. Durant le stade vert, les premiers symptômes d'attaque tels que des perforations de l'écorce et des tas de sciures au pied du tronc sont visibles, mais l'épicéa conserve ses aiguilles vertes. Après quelques semaines, le manque d'eau dû au creusement des galeries de scolytes dans le phloème<sup>1</sup> va mener au rougissement des aiguilles (stade rouge) et à la mort de l'arbre. Le stade gris est atteint lorsque toutes les aiguilles sont tombées au sol. Ces symptômes d'attaques visibles sur les aiguilles sont causés par une diminution de leur teneur en eau et par une diminution de leur activité photosynthétique.

Avec le lancement des satellites du programme Sentinel 2 de l'Agence Spatiale européenne en 2015 et les progrès en télédétection, de nouvelles méthodologies plus efficaces ont été développées pour le suivi de l'état sanitaire en forêt.

<sup>1</sup> Tissu conducteur de la sève élaborée, situé à la périphérie du bois. Egalement appelé liber. Source : Vocabulaire forestier. Écologie, gestion et conservation des espaces boisés. Christian Gauberville, Yves Bastien - CNPF-IDF - 2011.

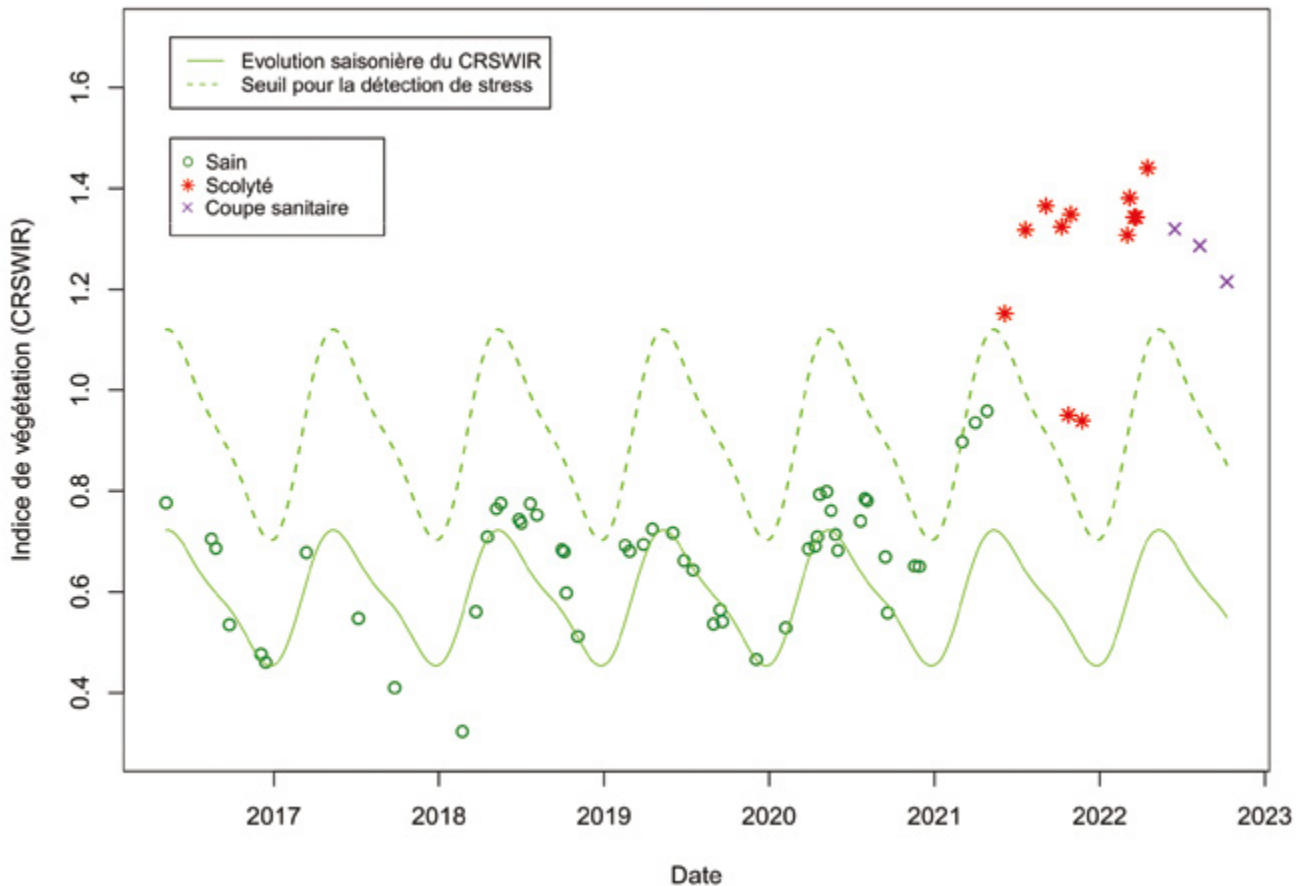


Figure 1 - Illustration du suivi de l'état sanitaire d'un bouquet d'épicéas (correspondant à un pixel de 10 m) par télédétection : chaque point représente une observation relative à une prise de vue satellitaire du même pixel. Ce bouquet d'épicéas suit une trajectoire phénologique typique d'un peuplement sain (représentée par la courbe continue) jusqu'au printemps 2021. L'activité photosynthétique des arbres diminue ensuite, ce qui se traduit par une augmentation de l'indice de végétation. Le seuil critique (représenté par la courbe en pointillé) étant dépassé durant l'été 2021 à plus de deux reprises et avec plus de 20 jours entre les dates de passages des satellites, la pessière est alors considérée comme « scolytée ». Ce bouquet d'arbres est finalement détecté comme coupé durant l'été 2022.

En effet, ces satellites possèdent des capteurs sensibles à la teneur en eau du couvert forestier et fournissent des images disponibles gratuitement, avec une fréquence d'une image tous les 6 jours. En Wallonie, nous avons à notre disposition en moyenne 28 prises de vue exploitables (c'est-à-dire peu ennuagées) par an. Ces images permettent de modéliser l'évolution de la teneur en eau au cours du temps des épicéas à une résolution de 10 m, ce qui correspond à un bouquet d'arbres. La méthodologie employée se base sur un indice spectral qui sert à prédire la teneur en eau du feuillage. Cette méthode a été développée initialement par l'INRAe (Dutrieux et al., 2021) et a été adaptée aux besoins de cette étude (Gilles et

al., 2022). La phénologie<sup>1</sup> des pessières saines a été modélisée et est représentée sur la figure 1 en trait continu. On considère qu'une pessière qui s'écarte fortement de cette trajectoire phénologique est considérée comme stressée : le seuil au-dessus duquel on soupçonne un dépérissement est représenté par la courbe en pointillé sur cette même figure. Une pessière est considérée comme scolytée lorsqu'elle est dé-

<sup>1</sup> Chez les végétaux, étude chronologique des manifestations visibles de leur développement en liaison avec les conditions climatiques : floraison, débourrement, feuillaison, maturation, sénescence, etc. Source : Vocabulaire forestier. Écologie, gestion et conservation des espaces boisés. Christian Gauberville, Yves Bastien - CNPF-IDF - 2011.

tectée au minimum deux fois d'affilée au-dessus du seuil limite avec un minimum de 20 jours d'intervalle entre les deux dates d'observation. Cette méthodologie basée sur un nombre important d'observations annuelles permet de garantir une certaine robustesse. Les images satellitaires permettent également de détecter le sol nu après coupe. Des cartes annuelles de l'état sanitaire de la pessière ont été générées pour les années 2017 à 2022, dans l'objectif de retracer l'évolution temporelle des dégâts de scolytes en Wallonie et dans le Grand Est et d'étudier le déterminisme du dépérissement en mettant en relation l'importance des dégâts avec les conditions environnementales et sylvicoles.

Pour la Wallonie, les cartes d'état sanitaire sont mises à disposition sur le portail cartographique Forestimator (Lisein et al., 2022). La figure 2 présente un détail d'une carte d'état sanitaire de la pessière pour une année donnée. Les pessières indemnes d'attaques de scolytes y sont représentées en vert, alors que les épicéas scolytés y sont identifiés par les zones rouges. Ces peuplements infectés par le scolyte sont toujours sur pied et doivent urgemment être abattus et écorchés ou sortis de la forêt. Les coupes d'épicéas sains, quant à elles, sont représentées en bleu et sont caractéristiques de peuplements ayant subi une coupe rase afin de récolter des épicéas exempts de scolytes. Les zones en bordeaux représentent les coupes sanitaires pour lesquelles les épicéas ont été détectés comme scolytés préalablement à leur abattage. Malheureusement, les cartes ne permettent pas de détecter précocement les attaques de scolytes afin de pouvoir intervenir de manière préventive.

La validation de ces cartes a été effectuée par trois méthodes différentes. Dans un premier temps, une validation globale a été réalisée en sélectionnant de façon aléatoire des peuplements sains et scolytés sur les cartes d'état sanitaire et en comparant leur situation sanitaire à celle déduite par photo-interprétation des orthophotos de la Wallonie.

Ensuite, un échantillon de pessières détectées comme scolytées, obtenu par tirage aléatoire stratifié sur base de la taille des zones scolytées, a fait également l'objet d'une photointerprétation. L'état sanitaire déduit par photointerprétation des orthophotos a ensuite été comparé à celui des cartes générées automatiquement sur base des images satellitaires.

Les résultats de cette validation ont montré que 86 % des surfaces scolytées sur la carte d'état sanitaire l'étaient effectivement. Enfin, une validation de terrain a été réalisée dans les Vosges par le Centre

National de la Propriété Forestière (CNPF) sur un échantillon de 95 placettes. L'état sanitaire observé sur le terrain a été comparé aux cartes d'état sanitaire. Cette validation de terrain a confirmé la présence de scolytes dans 85% des peuplements identifiés comme scolytés par la carte d'état sanitaire. Les principales erreurs de détection ont été causées par des effets de bord dus à la présence de sol, de végétation ou d'autres essences forestières à proximité des épicéas.

## ZONE D'ÉTUDE

Les mortalités importantes d'épicéas provoquées par les scolytes ont concerné de nombreux pays européens, notamment les régions limitrophes à la Wallonie. Afin d'évaluer si cette essence a encore sa place dans la future forêt wallonne, il est important de comprendre si le déterminisme des attaques de scolytes varie en fonction des contextes climatiques. Il est donc intéressant

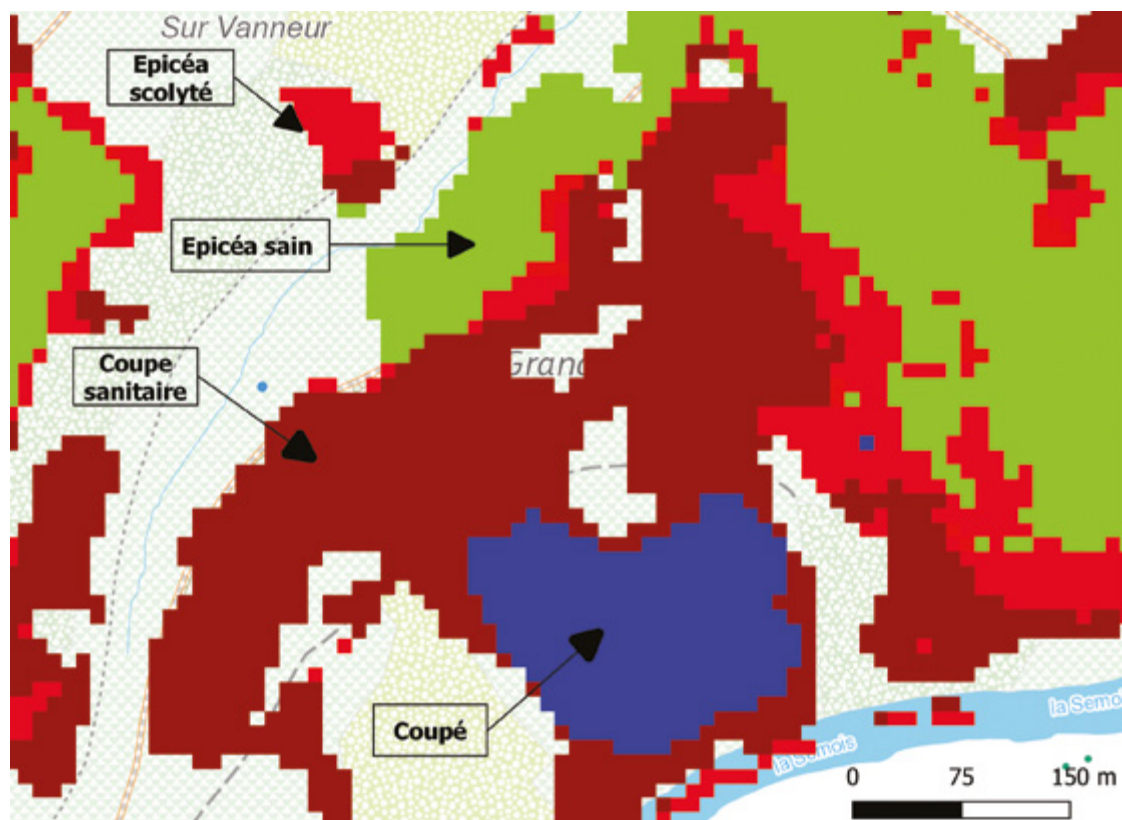
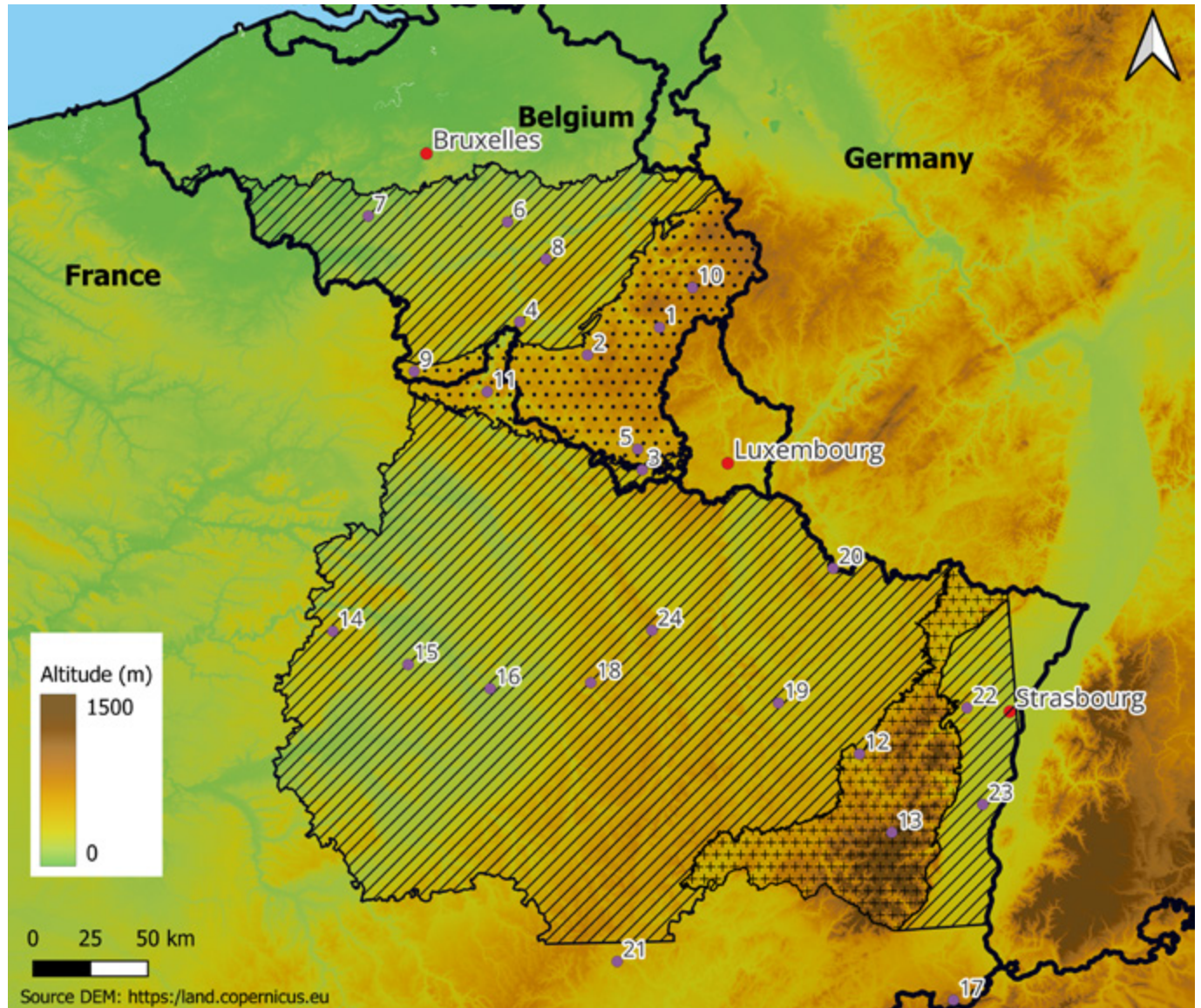


Figure 2 - Exemple de carte d'état sanitaire pour la Wallonie. En vert : épicéa sain ; en rouge épicéa scolyté ; en bordeaux : coupe sanitaire (épicéas coupés après avoir été scolytés) ; en bleu : coupe d'épicéas sains.

Figure 3 – Zone d'étude, avec le regroupement des différents territoires écologiques en trois régions climatiques : les plaines (hachuré), l'Ardenne (pointillé) et les Vosges (croix).



1	Ardenne centro-orientale	7	Plaines et vallées scaldisiennes	13	Les Vosges cristallines	19	Le plateau lorrain oriental
2	Basse et moyenne Ardenne	8	Condroz-Sambre et Meuse	14	Le plateau de Brie	20	Le Warndt
3	Basse Lorraine	9	Thiérache	15	La Champagne crayeuse	21	Le plateau de la Haute Saône
4	Fagne-Famenne-Calestienne	10	Haute Ardenne	16	L'arc de la Champagne humide	22	Les collines sous-vosgiennes
5	Haute Lorraine	11	Le massif des Ardennes	17	Le massif du Jura	23	La plaine d'Alsace
6	Hesbino-Brabançon	12	Les Vosges gréseuses	18	Le plateau lorrain occidental	24	La Woèvre

Tableau 1 - Distinction des trois régions climatiques en fonction de leur précipitation et de leur température.

Région	Précipitations (saison de végétation)	Température moyenne (saison de végétation)	Type de climat (saison de végétation)
Plaines	<400 mm	>15°C	Sec et chaud
Ardenne	400– 450 mm	<15,5°C	Humide et frais
Vosges	>400 mm	15,5°C -17°C	Très humide et chaud

lytes tout en étant plus favorable à l'épicéa, permettant un retour à une situation similaire à celle de 2017, ce qui signifierait la fin de la crise sanitaire en 2022 (Brunier et al., 2020).

## BILAN DES DÉGÂTS DE LA CRISE

Les taux de mortalités annuelles les plus élevés sont de 5% pour l'Ardenne en 2018, de 2,5% pour les Vosges en 2020 et de 22% pour les plaines en 2020 (Figure 4). Durant la période 2017-2022, les pessières du Grand-Est et de Wallonie ont perdu 23.674 ha, soit 12,2% de la surface de pessière avant le début de la crise (tableau 2 - page suivante). Les trois régions climatiques étudiées n'ont pas été impactées par les scolytes de manière similaire. Les pessières des plaines ont été décimées à hauteur de 50,1% de leur surface et ont donc été approximativement 10 fois plus impactées que celles des Vosges (5,6%) et quatre fois plus que la pessière ardennaise (11,3%).

## ÉVOLUTION DE LA CRISE

La dernière crise majeure de scolytes en Wallonie est apparue après les tempêtes de 1990, avec des dégâts importants en 1992 (Warzée et al., 2003). En France, la crise du scolyte la plus récente s'est produite de 2003 à 2007 suite aux tempêtes de 1999 et à la sécheresse de 2003. Les crises sanitaires dans le milieu forestier durent généralement de 3 à 10 ans (Brunier et al., 2020). Afin d'évaluer les dommages causés par les scolytes, nous avons évalué le taux de nouvelles mortalités pour chaque année. Nous avons considéré comme nouvelle mortalité les épicéas scolytés de l'année ainsi que les épicéas scolytés de l'année qui ont été exploités. Les premiers dégâts importants de scolytes ayant été signalés en 2018, le suivi des attaques a débuté à partir de 2017 afin de pouvoir estimer les dégâts causés un an avant le début de la crise.

L'analyse montre que la crise a duré 4 ans, de 2018 à 2021, pour les trois régions climatiques étudiées mais qu'elle les a affectées différemment (figure 4), sans que nous n'ayons pu en identifier clairement les causes. Ainsi, les années de pics et l'intensité de la crise sont différentes pour les trois régions. En Ardenne et dans les plaines, les scolytes ont rapidement fait énormément de dégâts dès 2018, tandis que dans les Vosges, les dégâts ont évolué plus progressivement pour atteindre un maximum en 2020. Néanmoins, une tendance commune à ces trois régions est la diminution des surfaces touchées pour l'année 2022. On peut raisonnablement émettre l'hypothèse que l'année 2021, plus fraîche et plus humide, a été peu favorable au développement des sco-

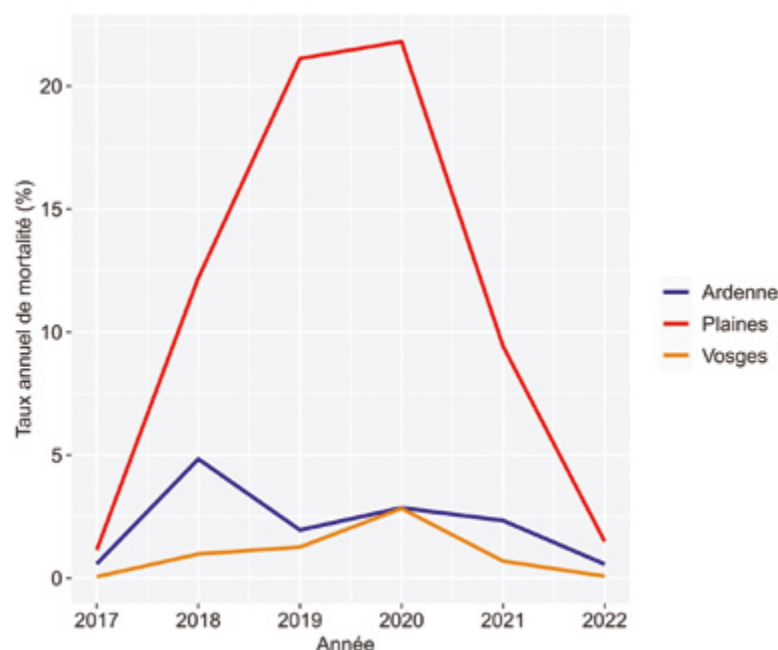


Figure 4 - Évolution annuelle de la proportion des surfaces d'épicéas nouvellement attaquées selon les trois régions de la zone d'étude.

Tableau 2 - Surface d'épicéas scolytés durant la période 2017-2022.

Régions	Surface totale d'épicéas scolytés durant la crise (ha)	Surface totale d'épicéas avant la crise (ha)	Taux de surface d'épicéas scolytés (%)
Plaines	7 634	15 028	50,1
Ardenne	11 822	104 723	11,3
Vosges	4 218	75 068	5,6
Total	23 674	194 819	12,2

aussi la présence de peuplements plus structurés et mélangés ont permis de limiter les dégâts. En effet, d'après de nombreuses études scientifiques, les peuplements monospécifiques équiennes et les peuplements denses, si communs en Ardenne et dans les plaines, sont plus sensibles à l'emballement des attaques de scolytes (Jactel et al., 2021). On peut aussi penser que dans les Vosges et l'Ardenne, les forestiers sont plus réactifs lors des attaques de scolytes, car l'épicéa est davantage implanté dans leur tradition sylvicole.

Ces différences de mortalité entre régions climatiques n'illustrent que trop bien l'importance du climat dans l'interaction entre le scolyte et l'épicéa. En effet, les dégâts importants constatés dans les plaines peuvent probablement s'expliquer par un climat trop sec et trop chaud

pour l'épicéa, qui s'est traduit lors de l'épisode de 2018 par des extrêmes climatiques exceptionnels très au-delà de ce que l'épicéa peut supporter. Les Vosges ont été plus faiblement impactées que l'Ardenne et les plaines. On peut penser que le climat plus montagnard mais

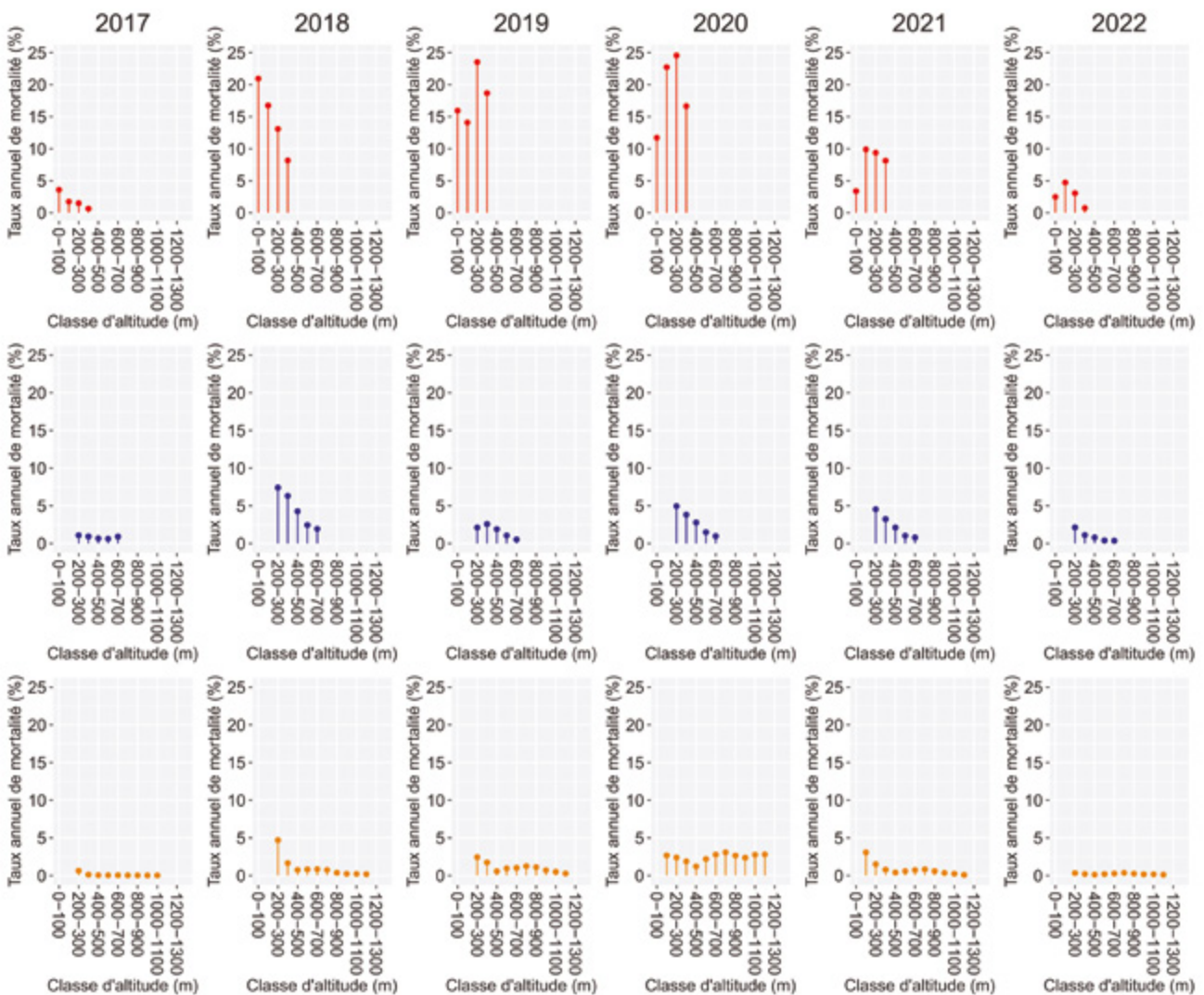


Figure 5 - Taux de nouvelles attaques de scolytes par année et en fonction de classes d'altitude (100 m) et des trois régions (plaines en rouge, Ardenne en bleu et Vosges en orange).

## À LA RECHERCHE DE FACTEURS ÉCOLOGIQUES PRÉDISPOSANTS

La figure 5 illustre l'évolution des attaques de scolytes en fonction de l'altitude. Les basses altitudes des plaines ont fortement été touchées. Au plus fort de la crise, les dégâts annuels ont dépassé les 20% en dessous de 300 m d'altitude.

Dans le massif ardennais, le taux de dégâts diminue aussi graduellement avec l'augmentation de l'altitude durant toute la durée de la crise. Ce gradient altitudinal peut s'expliquer par l'augmentation des précipitations et la diminution des températures avec l'altitude. Les peuplements d'épicéas situés au-dessus de 500m ne sont pas sévèrement atteints. Dans le massif vosgien, le taux de nouvelles mortalités est resté faible, à l'exception de l'année 2020 durant laquelle les peuplements ont été légèrement plus touchés. L'altitude n'y influence pas clairement les dégâts de scolytes.

Le climat global joue sans conteste un rôle essentiel aussi bien dans le développement de l'épicéa que dans celui des scolytes, avec une tendance globale très claire : des conditions favorables à l'épicéa, caractérisées par un climat froid et humide, sont défavorables aux scolytes.

Pour aller plus loin, nous avons aussi considéré le micro-climat induit par la topographie sur base des sous-secteurs radiatifs. L'épicéa nécessitant un climat frais et humide et les scolytes affectionnant des conditions chaudes et sèches, on peut s'attendre à ce que les dégâts soient plus importants sur les versants sud que sur les autres situations topographiques, quelle que soit la région climatique étudiée. Or, comme le montre le tableau 3,

Tableau 3 - Bilan des épicéas scolytés en fonction des sous-secteurs radiatifs durant la période 2017-2022. Les groupes homogènes ne possédant pas de différences significatives ont des lettres identiques (a, b, c) (p-valeur < 0.05). Les sous-secteurs les plus touchés par région sont indiqués en rouge. Les résultats diffèrent en fonction des régions climatiques et sont contre-intuitifs, car l'autécologie du scolyte et de l'épicéa laisse à penser que la mortalité aurait pu être systématiquement la plus importante sur les versants sud.

	Taux de mortalité (%)		
	Plaines	Ardenne	Vosges
Plateau	50,2 <sup>a</sup>	10,7 <sup>a</sup>	<b>6,8<sup>a</sup></b>
Versant sud	52,8 <sup>b</sup>	<b>13,8<sup>b</sup></b>	5,1 <sup>b</sup>
Versant nord	<b>54<sup>c</sup></b>	13,1 <sup>c</sup>	5,0 <sup>c</sup>

il n'y a pas de tendance généralisée concernant les situations topographiques les plus touchées par les dégâts de scolytes. La très faible différence entre les versants sud et nord est un résultat très étonnant et contre-intuitif. Ce résultat en Ardenne pourrait s'expliquer par une profondeur de sol plus faible en situation de pente qui joue probablement en défaveur du développement de l'épicéa dans cette région. Cependant, dans le massif vosgien, le résultat est inversé par rapport à l'Ardenne. Les versants sont moins impactés que les plateaux. Les nombreuses interactions entre les différents facteurs (sylvicoles, environnementaux et climatiques) prédisposant l'épicéa aux attaques de scolytes nécessitent un approfondissement qui est en cours dans le cadre d'une thèse de doctorat à Gembloux Agro-Bio Tech.

## CONCLUSION

Les progrès en télédétection satellitaire offrent l'opportunité d'obtenir de nombreuses informations sur les forêts, leur phénologie et leur état sanitaire. La méthodologie développée par l'INRAe a permis de détecter de façon efficace et automatisée les foyers d'épicéas scolytés. L'analyse semble montrer qu'après la crise de 2018-2021, l'année 2022 annoncerait un retour à un niveau d'attaque de scolyte endémique

similaire à l'année 2017, que les forestiers peuvent gérer. En effet, d'une part, le climat de l'année 2021 a été peu favorable au développement des scolytes, tout en étant plus favorable à l'épicéa, et d'autre part, on peut penser que les épicéas installés dans les situations les plus critiques ont disparu.

Nos analyses des cartes d'état sanitaire sur trois régions climatiques ont montré que les pertes d'épicéas ne sont pas uniformément réparties. Elles sont maximales dans les régions de plaines, les plus chaudes et sèches, où les dégâts ont causé la perte de la moitié des peuplements. Considérant les prévisions climatiques des prochaines décennies, la plantation d'épicéas ne nous semble plus opportune dans la région des plaines, ni même en Ardenne en dessous de 400 m, à l'exception de certaines stations forestières particulièrement favorables à l'épicéa. En effet, d'après les climatologues, les événements climatiques vécus entre 2018 et 2020 seront très probablement la norme d'ici deux ou trois décennies, ce qui signifie que les accidents climatiques seront encore plus incisifs. Une étude plus approfondie concernant les facteurs environnementaux, climatiques et sylvicoles prédisposant les pessières aux attaques de scolytes est actuellement en cours pour l'Ardenne.

## EN WALLONIE

Durant la crise du scolyte de 2018-2022, nous estimons que la Wallonie a perdu de l'ordre de 13.100 ha<sup>1</sup> sur les 133.500 ha de pessière estimés par Lejeune et al. (2021). Pour notre étude, 103 700 ha de pessière ont été analysés sur les 133.500 ha (les nouvelles plantations n'ont pas été considérées dans cette étude car elles sont peu sensibles aux scolytes). En termes de surfaces détruites, c'est évidemment l'Ardenne, qui comporte la plus grande surface de pessières, qui a été la plus touchée. Mais en dehors de l'Ardenne (Condroz, Famenne, Lorraine belge) le pourcentage de pessière qui a disparu est beaucoup plus interpellant : de l'ordre de la moitié des surfaces.

En Wallonie, le taux de mortalité des épicéas diminue avec l'altitude (figure 6). Les peuplements d'épicéas ont été plus particulièrement attaqués dans les classes de basse altitude. Cette constatation est cohérente avec les recommandations du Fichier écologique des essences qui considère qu'en dessous de 200 m, la plantation de l'épicéa est très risquée, qu'entre 200 m et 350 m, le risque est faible, et qu'il n'y a pas de risque au-dessus de 350 m d'altitude. Cependant, les prévisions climatiques des prochaines décennies annoncent une plus grande fréquence des événements climatiques comparables à ceux de 2018, et même des événements plus extrêmes. Nous suggérons donc de ne plus planter d'épicéa en dehors de l'Ardenne et de relever le niveau d'altitude pour l'installation de nouveaux peuplements au-delà de 400 m, afin de limiter les risques de crises majeures de la filière dans les cinquante prochaines années.

Tableau 4 : Estimation des dégâts de scolytes en Wallonie entre 2017 et 2022.

Zone bioclimatique	Surface scolytée durant la crise (ha)	Surface de pessière avant la crise (ha)	Proportion de la surface de pessière détruite durant la crise (%)
Haute Ardenne	1997	43298	4,6
Ardenne centro-orientale	2606	39360	6,6
Basse et moyenne Ardenne	5276	41123	12,8
Thiérache	87	386	22,5
Haute Lorraine	639	2137	29,9
Condroz - Sambre et Meuse	1130	3400	33,2
Basse Lorraine	281	789	35,68
Fagne - Famenne - Calestienne	1032	2814	36,7
Plaines et Vallées Scaldisiennes	39	115	34,1
Hesbino-Brabançon	34	80	42,6
<b>Total</b>	<b>13121</b>	<b>133502</b>	<b>9,8</b>

1 On notera que Saintonge et al. (2021) estiment que la surface d'épicéas scolytées entre 2018 et 2021 en Wallonie est de l'ordre de 5 000 ha, en se basant sur les catalogues de vente en forêts publiques, et en multipliant par deux les volumes pour tenir compte des forêts privées. Cependant, cette estimation ne tient pas compte des épicéas scolytés non exploités. De plus, la conversion du volume martelé vers des surfaces à l'aide du volume moyen par hectare est discutable dans le cas des attaques de scolytes.

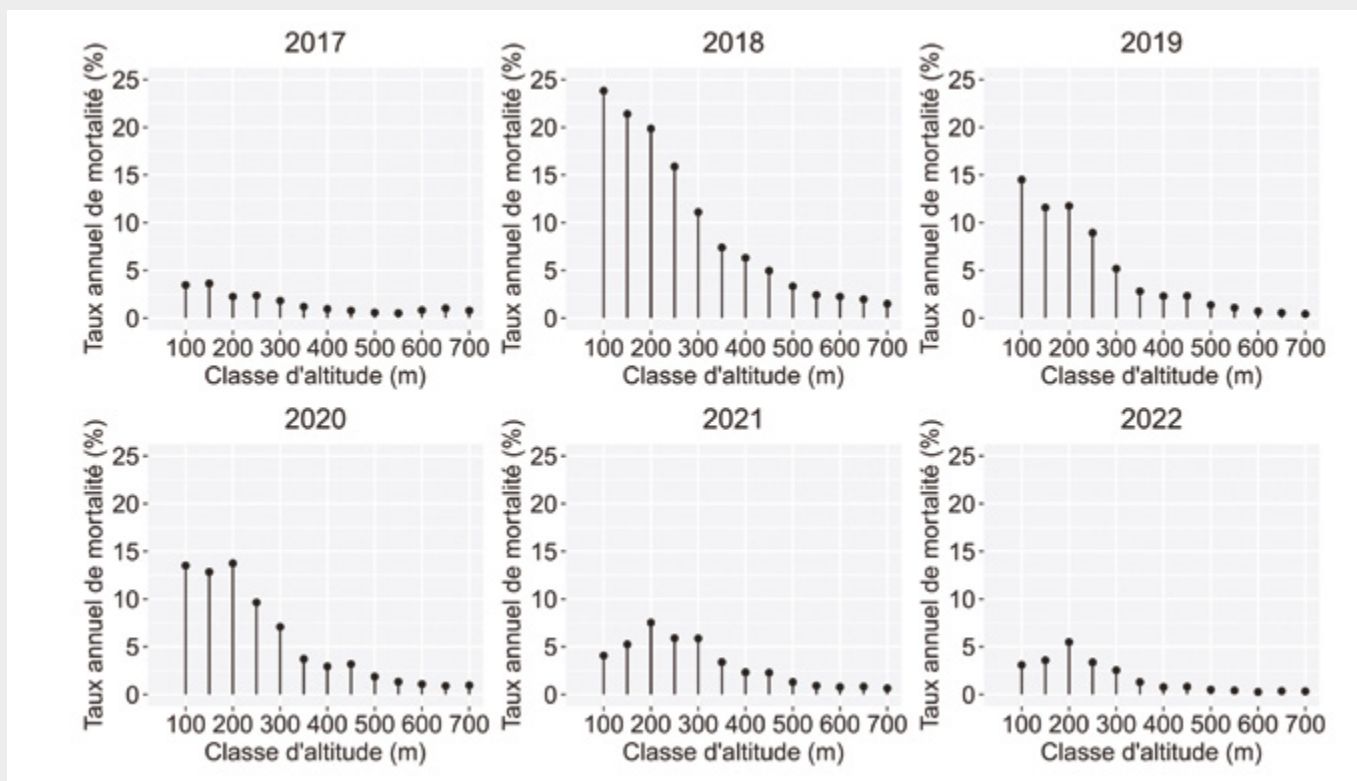


Figure 6 – Taux de mortalité de l'épicéa en Wallonie en fonction de classes d'altitude de 50 m.

## FORCES ET FAIBLESSES DES CARTES D'ÉTAT SANITAIRE

Les cartes sanitaires ont été produites au départ d'images satellitaires multi-temporelles permettant le suivi de la phénologie des épicéas. Ces cartes annuelles permettent de quantifier l'ensemble des dégâts mais surtout d'étudier leur répartition spatio-temporelle. Cependant, la fiabilité des cartes dépend directement de la qualité du masque des essences forestières délimitant les contours des peuplements d'épicéa. En Wallonie, la composition des peuplements est cartographiée avec finesse. En France, celle-ci est nettement moins fiable (évaluation par photo-interprétation, souvent en peuplements mélangés). La qualité des cartes d'état sanitaire dépend également des observations satellitaires, en particulier de la fréquence des prises de vue utilisables : on peut s'attendre à de moins bons résultats dans des zones fortement enneigées. De plus, le suivi de la phénologie s'opère à l'échelle de pixels de 10 mètres de résolution, et la composition et la structure du bouquet d'arbres sur cette surface d'un are ont également un impact prépondérant sur la qualité du résultat. Au plus les peuplements sont homogènes, matures et denses, au plus la méthode est adaptée.

Enfin, d'une manière générale, les zones en bordure de peuplement (mélange d'épicéas avec voirie, sol ou houppiers d'essences feuillues) présentent une réponse moins fiable.

Par ailleurs, la détection des épicéas attaqués se base sur leur activité photosynthétique. Nous avons fixé un seuil pour décréter qu'un épicéa est scolyté, mais il n'est pas exclu qu'il y ait une autre cause de son affaiblissement. Il se peut aussi que des arbres soient exploités très rapidement au stade vert avant que l'imagerie ne détecte une anomalie.

Toutefois, malgré ces faiblesses, la triple validation de terrain s'est avérée très satisfaisante et a montré que la démarche pour détecter des arbres scolytés a été nettement améliorée par rapport à la première carte de dégâts en 2019 (Latte et al., 2019). Bien qu'il puisse y avoir une imprécision sur les valeurs absolues de surfaces, les tendances globales dégagées de ces cartes d'état sanitaire, telles que les différents dégâts entre régions ou la diminution des attaques avec l'augmentation de l'altitude, sont en revanche très fiables.

## REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier l'équipe de l'UMR Thétis de l'INRAE pour leur collaboration méthodologique. Ces travaux ont été menés avec le soutien financier du Service Public de Wallonie (Département de la Nature et des Forêts) dans le cadre du Plan quinquennal de Recherches forestières et du Projet Interreg Regiowood II.

### Références

- Dutrieux R., Feret J., Ose K. (2021). Mise au point d'une méthode pour le suivi généralisé des dégâts de scolytes par télédétection satellitaire. *Rendez Vous techniques*, (69-70) : 37-44.
- Gilles A., Lisein J., Claessens H. (2022). Analyse de séries temporelles d'image sentinel-2 pour la détection des épicéas scolytés. Consultable à la page <https://forestimator.gembloux.ulg.ac.be/documentation/crise-du-scolyte>.
- Latte N., Lejeune P. (2019). Les satellites viennent en aide à la gestion de l'épidémie de scolyte. *Forêt.Nature*, Hors-Séries 1 Février : 66-67.
- Lejeune P., Michez A., Perin J., Gilles A., Latte N., Ligot G., Lisein J., Claessens H. (2022). L'épicéa wallon : état de la ressource en 2021. *Silva Belgica 2* : 16-23.
- Lisein J., Claessens H., Quevauvillers S., Lejeune P. (2022). Forestimator : un nouveau portail cartographique pour l'information forestière en Wallonie. *Forêt.Nature* 162 : 40-47.
- Warzée N., Grégoire J-C. (2003). Biodiversité forestière et ennemis naturels des scolytes : le cas exemplaire de *Thanasimus Formicarius*. *Forêt Wallonne* 66 : 2.
- Brunier L., Delpont F. & Gauquelin X. (Coord.), 2020. Guide de gestion des crises sanitaires en forêt. RMT AFORCE. 184 pages.
- Saintonge, F.X., Gillette, M., Blaser, S., Queloz, V., & Leroy, Q. (2021). Situation et gestion de la crise liée aux scolytes de l'Épicéa commun fin 2021 dans l'est de la France, en Suisse et en Wallonie. *Revue forestière française*, 73(6), 619-641.
- Bolyn, C., Lejeune, P., Michez, A., Latte, N., 2022. Mapping tree species proportions from satellite imagery using spectral-spatial deep learning. *Remote Sensing of Environment*, 280 : 113-205
- Jactel, H., Moreira, X., and Castagneyrol, B., 2021. Tree diversity and forest resistance to insect pests : Patterns, 380 mechanisms, and prospects. *Annual Review of Entomology*, 66 (1) : 277-296.



Plan Quinquennal de Recherches Forestières

# L'OFFICE ÉCONOMIQUE WALLON DU BOIS ET RESSOURCES NATURELLES DÉVELOPPEMENT DEVIENNENT FILIÈRE BOIS WALLONIE

Marche-en-Famenne, le 29 mars dernier, le Ministre de l'Économie Willy Borsus et la Ministre de la Forêt Céline Tellier ont annoncé la création de Filière Bois Wallonie. Issu de la fusion entre l'Office économique wallon du bois (OEWB) et Ressources Naturelles Développement asbl (RND), cette nouvelle structure unique et de référence optimisera les forces et contribuera pleinement au développement d'un secteur stratégique pour la Wallonie.

Par la création de Filière Bois Wallonie, le Gouvernement wallon montre toute l'importance qu'il attache au développement socio-économique de la filière bois en Wallonie.

La forêt occupe 33% du territoire wallon, 8.000 entreprises prennent en charge la gestion de la forêt, la transformation et la valorisation de ses ressources. Quelque 18.000 emplois directs sont générés par cette activité. Pourtant, la filière wallonne du bois dispose encore d'un grand potentiel de développement, dont elle doit tirer parti pour créer de la richesse et générer des emplois locaux.

La vision portée par Filière Bois Wallonie sera d'augmenter la valeur ajoutée du bois produit durablement par sa transformation et sa valorisation en Wallonie et de créer de la cohésion entre les acteurs de la filière bois.

Filière Bois Wallonie verra ses missions adaptées pour tenir compte des évolutions de la filière, notamment en matière d'innovation, et se verra doter de moyens, y compris en matière de gouvernance, en adéquation avec les ambitions qu'elle se verra assigner, et ce, en phase avec une véritable stratégie sur le long terme pour le développement de la filière dans son ensemble.

Filière Bois Wallonie travaillera autour de six axes stratégiques :

1. assurer une veille économique, technique et technologique de la filière bois dans le but de fournir des outils d'aide à la décision à destination des entreprises de cette filière et du Gouvernement wallon;
2. assurer la pérennité de la ressource forestière et la durabilité de la récolte en prenant en compte les enjeux de la multifonctionnalité, dans une optique d'adaptation de mobilisation et de sécurisation des approvisionnements des entreprises en matière première;
3. augmenter la valeur ajoutée du bois en développant la maîtrise technique (en matière de créa-



- tivité et d'innovation) et assurer la compétitivité des entreprises (encourager l'entrepreneuriat, accéder à de nouveaux marchés internes et externes, soutenir la formation et l'enseignement à différents niveaux);
4. créer de la cohésion dans la filière bois et renforcer l'intérêt du bois et de la filière bois par la mise en place d'une communication adaptée;
  5. inscrire le développement de la filière bois wallonne dans un contexte international et développer les coopérations transfrontalières;
  6. répondre aux missions confiées par le Gouvernement wallon.

Tout a été mis en œuvre pour que les membres du personnel des deux organismes fusionnés soient repris dans la nouvelle structure. Tous les postes sont ainsi maintenus et forment aujourd'hui une équipe de 18 personnes. Filière Bois Wallonie sera basée à Marche-en-Famenne, au sein des bâtiments d'Investsud.

Pour le Ministre Willy Borsus : « La forêt wallonne occupe un tiers de la Wallonie. La filière bois est essentielle et possède un potentiel de développement important. C'est pourquoi il est indispensable de nous réorganiser le plus efficacement possible et de dynamiser nos filières de transformation ».

Pour la Ministre Céline Tellier : « La forêt est une véritable richesse pour la Wallonie, sur les plans économique, social et environnemental. Actuellement, cette forêt est en train de changer de visage. Pour répondre aux enjeux de demain, elle devra inévitablement tendre vers une plus grande résilience et une diversité accrue. Dans ce contexte, je ne peux que me réjouir de la création d'un organisme unique et fort, prêt à accompagner tous les acteurs de la filière forêt-bois dans les nombreux défis à venir ».

## Source

- Communiqué du Cabinet de la Ministre Céline Tellier du 29 mars 2023

# LES RENCONTRES D’AFFAIRES “MON BOIS, MA SCIERIE”

par Diego Bertrand

Manager construction chez Filière Bois Wallonie

La deuxième édition des Rencontres d’affaires “Mon Bois, Ma Scierie” a eu lieu le vendredi 24 mars au salon Bois & Habitat. Destiné aux propriétaires forestiers, aux scieurs et aux entreprises de la seconde transformation du bois, cet événement est l’occasion de développer de nouveaux partenariats et d’exploiter les avantages qu’offre une relation commerciale de proximité.

Pour cette édition des Rencontres d’affaires, les organisateurs ont décidé de réunir des scieurs et des entreprises de la seconde transformation du bois mais, aussi, d’inviter les propriétaires forestiers. C’est pour cette raison que la Cellule d’Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP) et la Société Royale Forestière de Belgique ont rejoint l’organisation de l’événement au côté de Ressources Naturelles Développement (RND), Embuild Menuisiers Wallons et la marque « Bois local - Notre savoir-faire »<sup>1</sup> qui étaient déjà présents l’année passée.

Concrètement, chaque participant a dû s’inscrire préalablement en spécifiant son profil, le type d’essences qu’il possède ou transforme, ainsi que la situation géographique des bois ou de l’entreprise. Sur base de ces informations, un horaire de rendez-vous a été planifié en amont de l’événement et transmis aux participants. Tous ceux qui avaient confirmé leur présence sont venus aux Rencontres.

L’événement a réuni plus d’une trentaine de personnes et à donner lieu à une petite soixantaine de rencontres. Ces deux nombres ont presque doublé par rapport à la première édition.

Si le contenu des discussions est resté à la discrétion des rendez-vous, les réactions des participants à la sortie de l’événement ont été positives. « J’ai trouvé un accord, on va faire des affaires » nous a glissé un propriétaire forestier après avoir rencontré quatre scieurs. « On reviendra l’année prochaine » nous a affirmé Monsieur Spineux de la scierie les Copains du bois. Les scieries Quewet et Scidus qui avaient déjà participé à l’édition 2022, ont tous les deux dit que la présence de propriétaires forestiers avait ajouté un plus à l’événement.

<sup>1</sup> Notez que parmi les organisateurs de l’événement, RND et l’Office économique wallon du bois (présent via la CAPFP et la marque “Bois local – Notre savoir-faire”) ont fusionné le 1<sup>er</sup> avril pour former « Filière Bois Wallonie ». Voir article page 34

## L'AVIS DES

## PARTICIPANTS

Nous avons contacté quelques participants parmi lesquels Monsieur Monseur, membre de la Société Royale Forestière de Belgique, propriétaire forestier et gérant du groupement Forestier Les Ronds Chapeaux. « Mon objectif était de pouvoir rencontrer des scieurs locaux afin d'écouler du bois en Wallonie plutôt que via l'exportation », nous a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « J'ai des essences nobles comme l'érable, le merisier et l'aulne glutineux qui sont plus difficiles à valoriser que le chêne et le hêtre, voire pas valorisables du tout dans le cas où ils sont intégrés dans une grosse coupe pour l'export. En participant à ces rencontres, je voulais savoir s'il y avait des scieurs intéressés par ces essences même pour des quantités relativement modestes ». Globalement son retour est positif. « J'ai appris par exemple que la Scierie Quewet n'achète que du bois

On peut dire que l'ouverture aux propriétaires forestiers et aux groupements forestiers a été un succès puisqu'ils représentaient la moitié des participants des Rencontres d'affaires « Mon Bois Ma Scierie » 2023. En plus du public cible attendu, un groupe de jeunes en formation à l'IFAPME de Dinant a aussi participé à l'événement. Cela leur a permis de prendre quelques contacts utiles avant de rejoindre la filière bois en tant que professionnel à la fin de leur formation qui se termine au mois de juin ».

en bord de route. Le contact avec la scierie La Thiérache est intéressant pour écouler du frêne. Les dimensions et la qualité du bois souhaités correspondent à ce que j'ai. J'ai aussi discuté avec Marcel Schultz de la scierie SN4. Il m'a laissé entendre qu'un Douglas élagué à 6 à 8 m sera mieux valorisé qu'un Douglas non élagué, ce qui n'est pas le cas pour tous les acheteurs de bois que j'ai contactés. Cela me conforte dans l'intérêt de poursuivre mes élagages à 8 m ».

Les scieurs présents lui ont aussi fourni des informations concernant d'autres transformateurs. « Ils m'ont parlé de Vicabois et de la scierie Saint-Joseph qui se trouvent dans la même région que mes bois, ils m'ont aussi renseigné une scierie dans le Nord de la France susceptible d'acheter mes aulnes glutineux ». Pour monsieur Monseur, cet événement était intéressant et a montré que les attentes des propriétaires et les besoins des entreprises peuvent se rencontrer et que la communication entre ces différents maillons est primordiale pour une valorisation locale de nos res-



sources forestières, en particulier pour le feuillu.

Pour Monsieur De Leener, gérant de la micro-scierie la Source à Bousval, les Rencontres d'affaires étaient l'occasion d'étoffer son carnet d'adresses et de se faire connaître comme nouvel acteur de la filière. Il faut dire que la scierie n'existe que depuis décembre 2021. « On commence à faire notre stock *crescendo* et on était intéressé de rencontrer des propriétaires forestiers. Pas forcément pour acheter du bois aujourd'hui mais pour créer des liens pour les années à venir ». Monsieur De Leener est également enchanté des contacts qu'il a eus avec des entreprises de la seconde transformation du bois. « On a rencontré un charpentier qui, après ces rencontres, est venu voir la scierie pour découvrir notre façon de travailler. On aime avoir des contacts avec les entreprises pour savoir quelles essences elles recherchent et quelles sections elles utilisent. Le but est de recentrer notre production sur leurs besoins ». Monsieur De Leener nous a donné rendez-vous l'année prochaine. « On participera encore à cet

événement pour connaître d'autres personnes ou rencontrer à nouveau des personnes que l'on connaît déjà. Cette année, on est un peu arrivé en « touriste », mais la prochaine fois on viendra avec un ordinateur, un dossier de photos pour montrer ce que l'on fait et un catalogue de prix ».

Pour Monsieur Gille, gestionnaire de projet chez Timberframing, les Rencontres d'affaires étaient l'occasion de rencontrer d'autres scieurs pour se fournir en bois feuillu. Habituellement, cette entreprise de construction bois travaille avec des scieries résineuses en épicéa et en Douglas. « C'étaient des rencontres intéressantes. On a pris plusieurs contacts et on va certainement travailler avec les scieries rencontrées, lorsque l'occasion se présentera. Elles proposent des produits différents, notamment Scidus qui scie du peuplier ». Lui aussi est partant pour reparticiper à l'événement. « C'est un chouette événement qui permet de créer de nouveaux contacts et de potentiellement répondre à d'autres demandes. Si je peux rencontrer encore d'autres scieurs, je reviendrai ».

## ON PEUT ENCORE

## MIEUX FAIRE

Ces avis positifs sont aussi confirmés par les retours de l'évaluation envoyée aux participants. La toute grande majorité des répondants ont déclaré qu'ils seraient intéressés par la participation à d'autres Rencontres d'affaires. Ils ont, par ailleurs, souligné la qualité de l'accueil et l'espace mis à disposition par le salon Bois & Habitat. Sur ce sujet, les scieries Quewet et Scidus ont mentionné que l'espace mis à disposition cette année était mieux adapté aux Rencontres d'affaires.

Malgré tout, l'événement reste perfectible, les participants souhaitant notamment mener un plus grand nombre de rencontres. Nous souhaitons voir plus nombreux encore les propriétaires forestiers lors des prochaines éditions des Rencontres d'affaires "Mon Bois Ma Scierie". Rendez-vous donc en 2024.

## MON BOIS, MA SCIERIE

RENCONTRES D'AFFAIRES



# FAIRE PARTAGER LA PASSION DU FORESTIER AU PLUS GRAND NOMBRE



## SENSIBILISATION, FORMATION ET OUTILS

**Derrière chaque parcelle de bois se trouve un gestionnaire forestier qui s'investit pour gérer durablement la forêt. Mais pour être reconnu, il faut se faire connaître. C'est l'objectif du programme Forest Friends de la Société Royale Forestière de Belgique depuis plus de 10 ans.**

Forest Friends vise trois grands objectifs : sensibiliser les usagers de la forêt aux bons gestes et au respect de la forêt et du travail des forestiers, former et informer les enseignants, animateurs et guides à la multifonctionnalité des forêts, et enfin, aider les propriétaires et gestionnaires forestiers à cohabiter avec les usagers en forêt.

L'année 2023 se marque par un renouveau des services *Forest Friends*. Petit aperçu de notre offre :

### Balade forestière

Vous êtes une famille (membre SRFB), une association, une entreprise ou un groupe de jeunes ? Vous souhaitez (re)découvrir la forêt et ses acteurs ? Partez en balade guidée avec l'un de nos Guides Forestiers ! Conditions et tarifs variables en fonction du type de groupe.

### Panneaux didactiques

Le public aime la forêt, mais connaît-il les bons comportements à y adopter ? A-t-il une vision de tous les services qu'elle rend et du rôle de son gestionnaire ? La SRFB propose gratuitement des visuels sur les travaux forestiers et sur la charte du promeneur pour vous aider à sensibiliser les usagers de votre forêt !

### Formations et outils pédagogiques

Les forestiers travaillent toujours pour les générations à venir, la sensibilisation des plus jeunes aux enjeux majeurs actuels et futurs qui concernent nos forêts est donc essentielle. Dans ce but, la SRFB proposera dès septembre des formations et ateliers à destination des enseignants, animateurs ou guides nature.

**EN SAVOIR  
PLUS**

DÉCOUVREZ TOUS LES DÉTAILS SUR :

[srfb.be/forest-friends/](https://srfb.be/forest-friends/)

CONTACT

Julie Goffette

Chargée de projet Forest Friends

[Julie.goffette@srfb-kbbm.be](mailto:Julie.goffette@srfb-kbbm.be)

081 62 74 06



# APPEL À PROJETS FORÊT RÉSILIENTE 2023 POUR LES PROPRIÉTAIRES

Lancé par la Ministre Céline Tellier, en charge de l'Environnement et de la Forêt, l'appel à projets Forêt Résiliente a pour objectif d'encourager les propriétaires forestiers à accroître la résilience de leur forêt située en Wallonie. Sur base des résultats encourageants des deux premières années, la ministre a décidé de poursuivre sur sa lancée en relançant l'appel à projets pour deux années supplémentaires (2023 et 2024).

L'objectif général de cette 3<sup>e</sup> édition reste identique et l'appel à projets s'adresse toujours aux propriétaires privés et publics. Quelques nouveautés toutefois : cette année, quatre forfaits distincts sont prévus pour les propriétaires privés : diversification de jeunes peuplements (500 € par ha), forfait de base (2.000 € par ha), forfait « essences biogènes » (2.500 € par ha) et forfait « biodiversité » (3.000 € par ha). L'appel à projets est ouvert jusqu'au 31 juillet 2023.

## Résumé

Lancé par la Ministre Céline Tellier, le projet « Forêt résiliente 2023 » a pour objectif d'encourager les propriétaires forestiers à repenser leurs pratiques sylvicoles en faveur de la diversification, qu'il s'agisse de régénérations naturelles, de plantations ou de combinaisons des deux.

Les propriétaires privés ont jusqu'au 30 juillet 2023 pour soumettre leur dossier. C'est Filière Bois Wallonie qui est en charge de la gestion administrative des appels à projets, du contrôle de la qualité des projets et du versement des primes aux propriétaires privés.

Quatre primes distinctes sont prévues.

## Samenvatting

Het project "Weerbaar bos 2023" werd door Minister Céline Tellier gelanceerd en heeft tot doel de boseigenaars aan te moedigen om hun bosbeheerpraktijken opnieuw uit te denken ter bevordering van de diversificatie, of het nu gaat om natuurlijke verjonging, aanplantingen of combinaties van beide.

De privé-eigenaars hebben nog tot 30 juli 2023 om hun dossier in te dienen. Filière Bois Wallonie is belast met het administratief beheer van de projectoproepen, de kwaliteitscontrole van de projecten en de storting van de premies aan de privé-eigenaars. Er zijn vier verschillende premies.



© Forêt Nature

## CONTEXTE

Depuis 2018, les scolytes de l'épicéa ont provoqué de nombreux dégâts aussi bien dans les forêts privées que dans les forêts publiques. Cette crise résulte, entre autres, de conditions climatiques défavorables (sécheresses successives et fortes chaleurs) et de l'inadéquation de certains peuplements au regard des conditions stationnelles. Plus largement, d'autres essences montrent également des faiblesses dont les liens avec l'évolution du climat sont bien souvent établis (ex. : hêtre) alors que certaines sont assez bien adaptées à résister aux changements en cours (chêne sessile, alisier, bouleau, pin de Corse, etc.).

Par ailleurs, des études récentes montrent que les peuplements équiennes et monospécifiques présentent de moins bonnes capacités de résilience aux crises, tant sanitaires que climatiques, que les peuplements irréguliers et mélangés. Elles montrent également que la diversité génétique et le choix de pro-

venances adaptées sont gage d'une meilleure adaptation des forêts face aux changements climatiques.

De nombreuses études montrent également que la résilience des futures forêts passe aussi par la nécessité de réduire l'impact de la pression du gibier sur la régénération.

Enfin, il est reconnu que le maintien d'un « couvert continu » présente de nombreux avantages par rapport aux coupes rases sur de grandes superficies.

## VERS UNE FORÊT RÉSILIENTE

L'objectif de l'aide proposée aux propriétaires forestiers privés par la Wallonie est de reconstituer une forêt plus résiliente, c'est-à-dire apte à assurer à long terme les services écosystémiques qu'on attend d'elle, malgré les perturbations climatiques ou les problèmes sanitaires qu'elle peut rencontrer, et ainsi restaurer la confiance du secteur, indis-

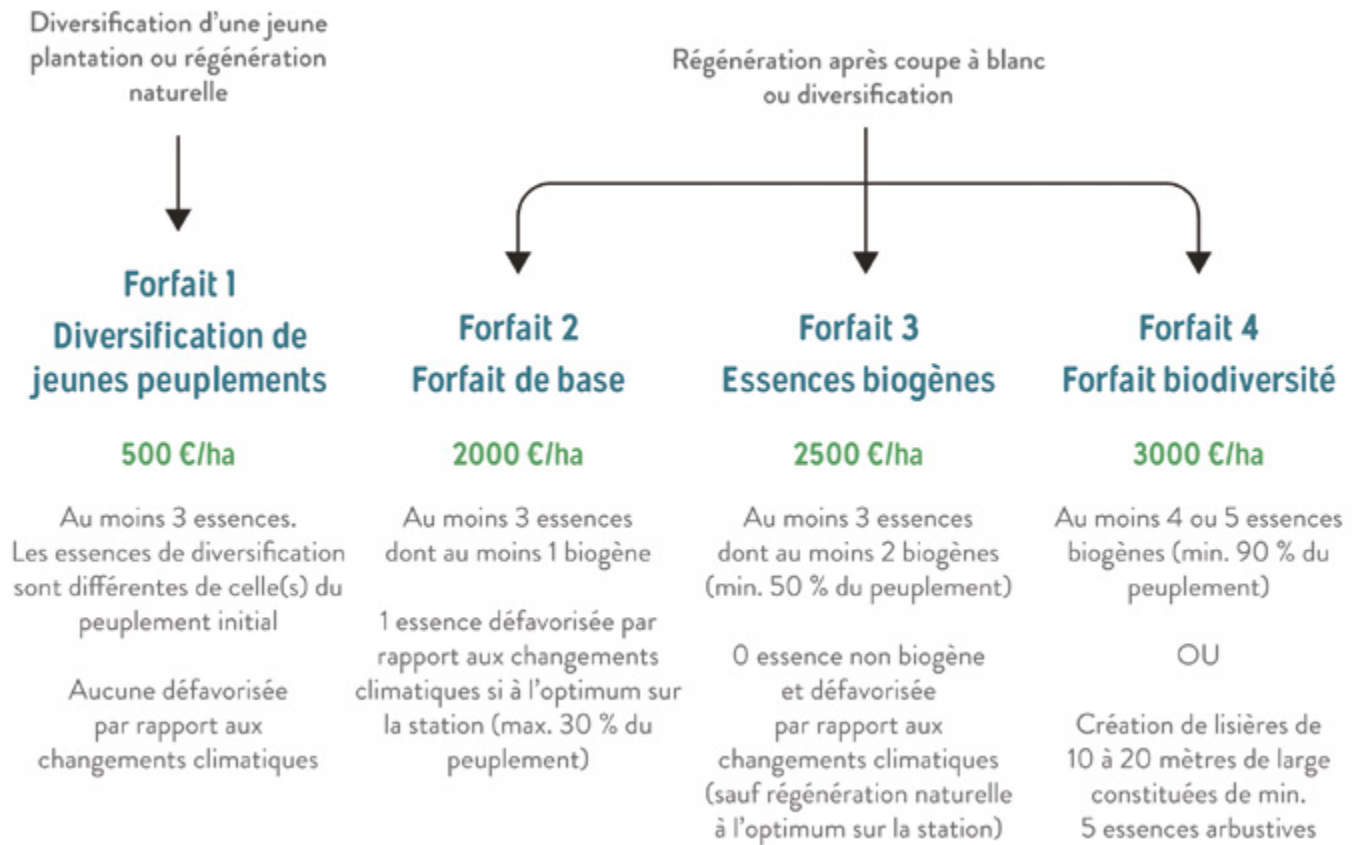
pensable au maintien de l'activité sylvicole.

Ce soutien régional a pour vocation de diversifier les peuplements peu résilients, équiennes, monospécifiques (sur de grandes surfaces) ou dépérissants et d'orienter les régénérations vers une forêt constituée d'un mélange d'essences adaptées aux changements globaux, intégrant davantage la biodiversité.

La fonction économique liée à la production de bois de qualité reste une préoccupation essentielle afin de satisfaire les besoins croissants de la société pour ce matériau écologique renouvelable.

Ce soutien assure une grande liberté d'action quant aux itinéraires techniques mis en œuvre pour autant qu'à terme, le peuplement réponde aux objectifs de résilience, avec au moins trois essences adaptées au changement climatique. Les scénarios devront prendre en compte les contraintes environnementales existantes et mettront en avant les méthodes douces telles que la régénération naturelle en station, sans

Figure 1. Aperçu des forfaits disponibles.



pour autant exclure les plantations, en favorisant les essences les plus favorables à la biodiversité. Les projets de création de lisière sont également encouragés.

L'enveloppe budgétaire du présent appel à projets est limitée à 1.720.000 euros.

Un dispositif d'encadrement est mis en place (voir ci-après) afin d'aider les propriétaires forestiers privés dans la préparation et la réalisation de leurs projets.

## QUATRE FORFAITS EN RÉGÉNÉRATION OU DIVERSIFICATION

Les conditions techniques communes aux quatre forfaits sont :

- interdiction de créer ou d'entretenir des drains et fossés pendant toute la durée de l'engagement ;

- préservation d'au moins 50 % de la régénération naturelle ou du recrû ligneux lors du gyrobroyage éventuel ou des dégagements ;
- plantation uniquement d'essences indigènes sur les parcelles considérées comme des « forêts anciennes feuillues » ;
- prise en compte de la densité de gibier au niveau local. Prévoir, si nécessaire, une protection adéquate de la régénération ;
- choix d'un itinéraire technique qui contribue au développement et au maintien d'un recrû ligneux d'accompagnement diversifié ;
- 10 % du peuplement objectif doit être constitué de la régénération naturelle existante ou potentielle.

### FORFAIT 1

La diversification se passe à l'échelle d'une plantation ou d'une régénération naturelle.

La parcelle est âgée de moins de 10 ans, avec un taux de vides de 25 % au moins (problème de reprise, dégâts de gibier, mauvaise adéquation essence-station, dépérissement...) et un nombre d'essences en place peu important. L'objectif est de remettre cette jeune parcelle en état, de lui conférer une plus grande diversité et une densité globale de plants suffisante pour escompter un peuplement objectif complet, diversifié, de qualité et plus résilient.

### FORFAITS 2 À 4

La diversification peut également se passer à l'échelle d'un peuplement âgé. Seuls sont éligibles les peuplements équiennes, monospécifiques ou dépérissants.

La plantation d'essences identiques à celles du peuplement principal est possible pour les essences se régénérant par nature difficilement, ou soumises à une forte pression de gibier. La superficie des trouées de diversification est comprise entre 5



© Forêt Nature

et 10 ares non contigus, en vue de préserver l'ambiance forestière. La somme des surfaces des trouées est de 25% maximum de la surface de la parcelle à diversifier. La surface prise en compte pour calculer le montant du soutien régional est la somme des surfaces des trouées de diversification.

**Les modalités propres à chaque forfait sont consultables sur [www.foretresiliente.be](http://www.foretresiliente.be)**

## QUELS ITINÉRAIRES TECHNIQUES ?

Les essences sont listées dans l'appel à projets officiel 2023. Elles doivent être en bonne adéquation stationnelle selon le Fichier écologique des essences, présenter un bon potentiel d'avenir dans le contexte des changements climatiques et être issues du « Dictionnaire des provenances recommandables » pour les plantations.

Le schéma de régénération naturelle ou de plantation, ainsi que l'itinéraire

technique choisi (régénération ou diversification), doivent garantir le maintien des essences éligibles sélectionnées dans les proportions annoncées par le bénéficiaire du soutien régional (peuplement objectif).

Quelques grands scénarios-types de régénération et de diversification d'une parcelle sont proposés.

Ils fournissent quelques principes et permettent au demandeur de se situer parmi eux, mais il n'est pas exclu d'emprunter une autre voie pour autant qu'elle rejoigne les objectifs de diversification, d'utilisation d'essences d'avenir et de développement de la biodiversité. En situation de sensibilité de la régénération au gibier, le scénario précise les dispositions à mettre en œuvre pour assurer la protection de la régénération sur les 10 années prévues par le projet.

## FORMULAIRE EN LIGNE

Les dossiers de candidature de l'appel à projets doivent impérativement être introduits par voie électronique, au plus tard le **31 juillet 2023**, via le formulaire en ligne.

C'est Filière Bois Wallonie<sup>1</sup> qui est chargé de la réception des dossiers, de la gestion administrative des demandes, du contrôle de la qualité des projets soumis et du versement des primes aux propriétaires privés.

## ENCADREMENT POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

Les propriétaires privés de plus de 5 hectares peuvent obtenir un forfait complémentaire pour bénéficier de l'encadrement d'un expert forestier. Celui-ci peut les aider à préparer et réaliser leur projet. Les montants

<sup>1</sup> Voir article à la page 34

éligibles pour ce forfait complémentaire sont plafonnés à 420 €.

Pour les propriétés de moins de 5 hectares, la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée propose un accompagnement des propriétaires (conception du projet, accompagnement dans le montage du dossier, appel d'offres auprès des entrepreneurs, suivi des travaux).

## RÈGLEMENT ET

## INFORMATIONS

## COMPLÉMENTAIRES

Le règlement complet de l'appel à projets 2023 ainsi que divers documents et ressources utiles à la constitution d'un dossier de demande sont disponibles sur le site [www.foretresiliente.be](http://www.foretresiliente.be). Des Webinaires à destination des propriétaires et gestionnaires privés sont également consultables sur le site.

Contact

Filière Bois Wallonie :

[foretresiliente@oewb.be](mailto:foretresiliente@oewb.be)

Tél. 0471 40 86 53 ou 0485 98 39 90

Sources

- Communiqué de la Ministre Tellier du 27.03.2023. Appel à projets « Forêt résiliente »: clap, 3.
- Office économique wallon du bois, 2023. Appel à projets officiel. Forêt résiliente 2023. Propriétaires forestiers privés.



## FAUCARDENNES SRL

ENTRETIEN DES PLANS D'EAU

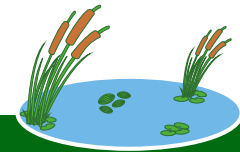
Awan-Fanson 1 • 4920 Aywaille

+32 4 343 50 43

+32 495 29 01 01

### NOS SERVICES

- FAUCARDAGE DES PLANTES AQUATIQUES.
- DRAGAGE PAR POMPAGE SOUS EAU DES SÉDIMENTS (VASE, SABLE ET BOUE).



[bonjour@faucardennes.be](mailto:bonjour@faucardennes.be)  
[www.faucardennes.be](http://www.faucardennes.be)

# ICI

## VOTRE ANNONCE PUBLICITAIRE

Retrouvez nos tarifs d'insertion sur notre site Internet [www.srfb.be/silva-belgica/](http://www.srfb.be/silva-belgica/) ou contactez notre secrétariat au 02 223 07 66

# UN COLLECTIF... UNE FAIBLE PRIME ANNUELLE

PRIME DE  
50 €+ 1,25 €/HA

## ASSURANCE COLLECTIVE EN **RESPONSABILITÉ CIVILE**

L'assurance collective en responsabilité civile « forêts », souscrite par la Société Royale Forestière de Belgique, est exclusivement réservée à ses membres.

La prime, de 50 € + 1,25/ha, est bien plus avantageuse que sur des contrats individuels.

Sont couverts les dommages, tant corporels que matériels et immatériels, causés aux tiers. L'assurance collective R.C.«forêts» comprend également un volet « protection juridique ».

UN SERVICE



SRFB • KBBM

[www.srfb.be](http://www.srfb.be)

**INFOS  
PRATIQUES**

Société Royale Forestière de Belgique  
02 223 07 66 | [secretariat@srfb-kbbm.be](mailto:secretariat@srfb-kbbm.be)

# POINTS D'APPUI À EFFECTIFS ÉLEVÉS ET RÉGÉNÉRATION NATURELLE

## L'EXEMPLE DU CHÊNE SESSILE ET DU BOULEAU

par Pierre-Olivier Bonhomme et Virginie Louis  
Société Royale Forestière de Belgique

La forêt wallonne connaît une crise sanitaire et climatique sans précédent et face à ce constat les propriétaires forestiers sont invités à modifier leurs pratiques. Il leur est recommandé d'agir différemment pour régénérer leurs parcelles afin d'obtenir des forêts plus résilientes, notamment face aux changements climatiques. Concrètement, il s'agit de sortir de la gestion courante relativement simple de la futaie équienne monospécifique et de diversifier les régénérations de différentes manières : diversifier les essences, irrégulariser les peuplements, recourir davantage à la régénération naturelle, enrichir les peuplements par des plantations en cellules<sup>1</sup> ou encore modifier les méthodes de préparation de terrain. Ces nouveaux itinéraires sont peu mis en œuvre par les propriétaires en raison d'un déficit de connaissances sur les tenants et aboutissants de ces nouvelles pratiques, et d'un manque de références techniques validées. Cette situation entraîne un faible niveau de confiance par rapport à ces nouvelles techniques de régénération.

<sup>1</sup> Le terme « cellule » et « point d'appui » ont la même signification. On parle également de « klump ».

### Résumé

Cet article présente un itinéraire innovant mis en place en 2008 suite à la mise à blanc d'une pessière. Ce modèle sylvicole s'appuie sur des plantations en cellules de chênes ainsi que sur la régénération naturelle, plus spécifiquement du bouleau. Un suivi des interventions et les erreurs à ne pas commettre sont présentés, ainsi que les avantages et inconvénients des points de vue technique, économique et écologique.

### Samenvatting

In dit artikel wordt een innoverend traject voorgesteld dat in 2008 werd uitgestippeld na de kaalkap van een sparrbos. Dit bosbouwmodel is gebaseerd op aanplantingen van cellen van de eik en op natuurlijke verjonging, meer bepaald van de berk. In het artikel worden de opeenvolgende tussenkomsten uitgelegd, alsook de fouten die moeten vermeden worden, en de voor- en nadelen vanuit technisch, economisch en ecologisch oogpunt.

Le projet « Itinéraires innovants de régénération » mené par la Société Royale Forestière de Belgique a pour but de remédier à ce problème. Son programme d'actions propose de décrire et argumenter un réseau de parcelles d'**itinéraires de renouvellement innovants** en forêts privées. L'objectif est, d'une part, d'évaluer ces itinéraires en termes sylvicole, économique, de résilience et de biodiversité, et d'autre part, d'utiliser ce réseau comme support didactique pour diffuser les bonnes pratiques identifiées parmi les propriétaires et gestionnaires forestiers privés.

Ce projet programmé pour cinq ans s'inscrit dans l'appel à projet « Forêt résiliente » initié par la Ministre de la Forêt Céline Tellier<sup>1</sup>. Il implique également des partenariats forts avec l'Office économique wallon du bois, l'Université catholique de Louvain, l'Université de Liège et le Centre de développement agroforestier de Chimay.

Dans le cadre de ce projet, nous nous sommes rendus sur une parcelle de cinq hectares, mise à blanc en 2008 lors de l'exploitation d'une pessière monospécifique. Le propriétaire a fait le choix de renouveler sa parcelle selon un schéma sylvicole innovant. Ainsi, il a opté par une régénération s'appuyant à la fois sur la régénération naturelle et sur une plantation d'enrichissement de chênes sessiles en points d'appui à effectifs élevés<sup>2</sup>. Plusieurs groupes de cellules ont été installées, chacune distantes de 15 mètres l'une par rapport à l'autre. La plantation a été réalisée en cellule de 5 x 5 m contenant 25 plants équidistants de 1 m.

Des semis naturels se sont installés entre les cellules, notamment des

<sup>1</sup> Voir article page 40

<sup>2</sup> 20 à 30 plants par cellules est un nombre élevé au regard de la pratique concernée. Un faible effectif serait de 5 à 7 plants. C'est un choix qu'il faut trancher sachant que plus le nombre de plants est élevé, plus la sélection de l'arbre objectif sera effective.



© Virginie Louis

Cellules de chênes sessiles âgés de 16 ans

bouleaux verruqueux (voir encadré). Le propriétaire a choisi de valoriser ceux-ci. Les bouleaux sont éduqués selon la méthode des arbres objectifs<sup>3</sup>, qui ont été désignés en 2018.

La révolution des deux essences étant fortement éloignée l'une de l'autre, 100-150 ans pour le chêne et 40-60 ans pour le bouleau, l'exploitation des bouleaux constituera un revenu intermédiaire avant la coupe des chênes sessiles.

<sup>3</sup> Voir « définitions » en fin d'article

## AUTRES ESSENCES OBJECTIVES ET DE DIVERSIFICATION

Sous les bouleaux s'installeront d'autres essences. Le peuplement va évoluer naturellement vers une futaie irrégulière et mélangée. Si la régénération naturelle n'apporte pas la diversification voulue, des plantations d'enrichissement sous les bouleaux sont un autre scénario possible. Dans le cas qui nous occupe ici, sorbiers, houx, mélèzes, pins sylvestres, sureaux se sont également installés naturellement. Rien n'empêche le propriétaire de valoriser quelques mélèzes et pins sylvestres. D'autres essences ont été plantées entre les cellules : du hêtre, du robinier, de l'érable et de l'alisier.

## STATION

- Zone bioclimatique : Sambre-et-Meuse et Condroz
- Plateau et faible pente
- Altitude : 243 m
- Type de sol : GbBr2-GbBr4 : sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse à drainage naturel favorable.  
aGdBr2 : sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse à drainage naturel modéré à assez pauvre.

## SUIVI DES OPÉRATIONS

Le propriétaire a pratiqué une préparation du sol par gyrobroyage en bandes ainsi qu'un andainage des rémanents.

### Note

Dans le cadre du projet Regiowood II qui s'est terminé fin 2022, plusieurs fiches techniques ont été réalisées et mises en ligne. Vous trouverez celles-ci sur <https://srfb.be/portfolio/regiowood-ii/>. La fiche «Travail du sol» (fiche technique REGE n°6 «Le travail du sol et effets combinés sur la végétation») vous renseignera à propos des dif-

férentes techniques de travail du sol et leurs intérêts respectifs.

## A GARDER À L'ESPRIT

L'absence de dégagements réduit, voire élimine la régénération naturelle et les perspectives de valorisation des arbres dans les espaces intercalaires.

L'absence de dépressage et de nettoyage induit une concurrence interspécifique<sup>1</sup> et intraspécifique<sup>2</sup> dommageable à la vigueur des tiges.

1 Voir «définitions» en fin d'article

2 Voir «définitions» en fin d'article

Tableau synthétique des opérations

Année	Interventions	Aspects économiques	Mécanisation
2008 (n)	Mise à blanc et gyrobroyage en bandes	+/- 1200 €/ha	Oui
2008 (n)	Plantation en cellules de 5 x 5 arbres avec protections gibiers individuelles	+/- 4 €/plant avec protection	Non
2009 (n+1)	Dégagement <sup>1</sup> des fougères localisés autour des cellules de chênes et taille de formation des chênes (rarement nécessaire grâce à la forte densité de plantation)	2 à 5 jours/ha à la débroussailleuse (1 homme)	Non
2010 (n+2)	Dégagement des fougères, taille de formation des chênes	2 à 5 jours/ha	Non
2011 (n+3)	Dégagement des fougères, taille de formation des chênes	2 à 5 jours/ha	Non
2012 (n+4)	Dégagement des fougères, taille de formation des chênes	2 à 5 jours/ha	Non
2012-2025	Nettoyement autour des cellules. Il s'agit ici de supprimer les arbres concurrents des chênes. Dépressage <sup>2</sup> et désignation des arbres objectifs <sup>3</sup> parmi les bouleaux, détourages <sup>4</sup> , tailles et élagages de ceux-ci (diamètre inférieur à 2-3 cm - voir encadré «Remarque essentielle» ci-contre).	2 à 5 jours/ha	Non
2013-2028	Élagages progressifs jusqu'à 6 m sur les 3 à 4 plus beaux chênes de chaque cellule		Non
2029	Désignation du chêne objectif dans chaque cellule		Non
2029 + tous les 4 ans	Détourage du chêne objectif en supprimant les arbres qui gênent le développement de son houppier ou dont les branches «frotteuses» risquent de provoquer des blessures du tronc.	Revenu en bois de chauffage	Non
2060	Récolte des arbres du peuplement intercalaire	Revenu exploitation	
2108-2158	Les chênes continuent leur croissance jusqu'à atteindre une circonférence d'exploitabilité	Revenu d'exploitation	Oui

1, 2, 3, 4 Voir «définitions» en fin d'article

## REMARQUE ESSENTIELLE

La sylviculture du bouleau est particulière, spécifique à cette essence. Elle exige de la précision et une bonne connaissance des particularités de cette essence pour éviter les erreurs, couramment constatées sur le terrain.

Concernant la sylviculture du bouleau, nous vous invitons à lire l'article paru dans *Silva Belgica* 2/2023 : « Le bouleau : ses atouts, sa sylviculture et les débouchés ». PDF disponible sur demande à [silva.belgica@srfb-kbbm.be](mailto:silva.belgica@srfb-kbbm.be)

au développement d'une végétation arbustive et herbacée, qui s'accompagne d'un cortège d'espèces associées très important (oiseaux, insectes, mammifères, champignons).

Du **point de vue économique**, ce schéma sylvicole vise avant tout la production de bois de qualité, en limitant les investissements et réduisant autant que possible le temps de production (courte révolution). Les revenus les plus conséquents relatifs à l'exploitation des arbres objectifs sont échelonnés dans le temps, les bouleaux étant bien entendu récoltés avant les chênes. Au regard de ces avantages, l'impossibilité de mécaniser, et de standardiser, les diverses opérations sylvicoles, hormis la préparation de terrain, apporte ses inconvénients.

Face aux **changements climatiques** et leurs impacts sur la forêt, la gestion par arbres objectifs présente l'avantage de raccourcir le cycle de production. Le peuplement est ainsi soumis moins longtemps aux aléas climatiques. De plus, le mélange d'essences augmente la résilience du peuplement global, qui plus est si ce mélange présente des traits fonctionnels différents<sup>1</sup>.

Notons également que le chêne sessile est beaucoup plus tolérant à la sécheresse que le chêne pédonculé. Le bouleau présente également un bon potentiel d'avenir dans le cadre des changements climatiques.

Du **point de vue culturel**, une plantation serrée (cellule) favorise la sélection des meilleurs sujets et l'élagage naturel. Elle favorise également l'installation plus rapide d'une ambiance forestière locale. Dans les premières années, de nombreuses opérations doivent être effectuées

<sup>1</sup> Voir à ce sujet l'article du *silva belgica* 6 2019 : « changer le paradigme de l'aménagement forestier face aux changements globaux » par Anthony van Zuylen et Fabienne Tisserand

La sélection d'arbres d'avenir et d'arbres objectifs ainsi que leur détournement sont des opérations sylvicoles qui sont indissociables du type de schéma sylvicole choisi. Leur absence ou leur retard d'exécution compromettent fortement l'atteinte des objectifs poursuivis.

Par ailleurs, le suivi nécessitera des investissements non négligeables du fait de la nécessité de passages réguliers et fréquents dans la parcelle, et de la nécessité de recourir à un professionnel si la maîtrise technique du gestionnaire/propriétaire n'est pas suffisante. Enfin, les arbres matures exploités dans les espaces intermédiaires offrent de belle possibilité de valorisation en termes de revenus.

Au bout de quatorze années, la parcelle présente des résultats prometteurs. En effet, les dégagements, nettoisements ainsi que les élagages réalisés ont porté leurs fruits et ont abouti à des chênes et des bouleaux bien conformés, ce qui est de bon augure pour la suite.

## ÉVALUATION TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE DE L'ITINÉRAIRE

Difficulté technique d'installation	+
Coûts d'installation	+
Difficulté de suivi	+ -
Coût et revenus	-

L'installation des cellules s'effectue aisément, vu le gyrobroyage réalisé en préparation de terrain. Les coûts d'installation, en comparaison d'une plantation traditionnelle en plein, sont fortement réduits du fait d'une plantation effectuée sur une surface réduite et de la valorisation de la régénération naturelle. Par contre, le suivi de cet itinéraire peut s'avérer complexe notamment au niveau du dosage de la concurrence parmi les semis de bouleaux, et autres essences présentes dans la régénération naturelle. Cette maîtrise de la concurrence sera en revanche facilitée à l'intérieur des cellules.

## AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE L'ITINÉRAIRE

Du **point de vue de la biodiversité**, cette conduite de peuplement ne présente que des avantages. En effet, la plantation en cellules permet de laisser se développer la régénération naturelle, propice à la diversité des essences, sur une grande partie de la parcelle. Par ailleurs, les essences valorisées, ici le chêne et le bouleau, sont des essences héliophiles, par conséquent favorables

pour assurer la bonne croissance des chênes et des bouleaux.

## Définitions

### Arbre objectif

Arbre repéré durablement pour ses caractéristiques au sein d'un peuplement, correspondant à l'objectif recherché. Les opérations sylvicoles menées dans le peuplement sont orientées à son profit.

### Désignation d'arbres objectifs

Opération sylvicole consistant à sélectionner et à désigner des arbres objectifs en forêt dans le but de faciliter les opérations sylvicoles ultérieures.

### Détourage

Intervention forte et généralement précoce réalisée par le haut au profit d'arbres d'avenir ou d'arbres objectifs, en vue d'assurer le développement de leur houppier. Généralement, cette opération conduit à enlever tous les arbres au contact du houppier de l'arbre favorisé.

### Dégagement

Intervention sylvicole de maîtrise de la végétation concurrente et de dosage des essences dans de jeunes peuplements forestiers de hauteur inférieure à trois mètres.

Ne pas confondre avec dépressage.

### Intraspécifique

Qualifie les relations entre individus de la même espèce.

### Interspécifique

Qualifie les relations entre individus d'espèces différentes.

### Dépressage

Intervention sylvicole de réduction significative de la densité des tiges des essences principales dans de jeunes peuplements forestiers. Elle précède la première éclaircie et porte sur des produits généralement non marchands.

Définitions extraites de l'ouvrage : Vocabulaire forestier. Écologie, gestion et conservation des espaces boisés. Christian Gauberville, Yves Bastien - CNPF-IDF, 2011. Livre en vente dans notre Forest Shop :

<https://www.srfb.be/forest-shop/>



Wallonie

Article rédigé dans le cadre de la subvention "itinéraires innovants" grâce au soutien de la Wallonie

Cet itinéraire innovant est également abordé dans l'article paru dans *Silva Belgica* 6/2022 : « Régénérer le chêne après mise à blanc et diversifier le peuplement ? Retour d'expérience sur la plantation en cellules » par Dr. Héloïse Dubois et José Ilayon. PDF disponible sur demande à [silva.belgica@srfb-kbbm.be](mailto:silva.belgica@srfb-kbbm.be).



# Comptoir Foncier



VENTE ET EXPERTISE DE PROPRIÉTÉS AGRICOLES, FORESTIÈRES & BÂTIES.

SPÉCIALISTE EN TERRAINS LIBRES OU OCCUPÉS SUIVANT UN BAIL À FERME.



*Qualité et différence en Immobilier  
Depuis un siècle, à vos côtés!*

☎ 085 27 04 00

4, Quai de la Batte 4500 Huy [info@comptoir-foncier.be](mailto:info@comptoir-foncier.be) | [www.comptoir-foncier.be](http://www.comptoir-foncier.be)

VOTRE FORÊT,

VOTRE PATRIMOINE

GÉREZ-LA DURABLEMENT



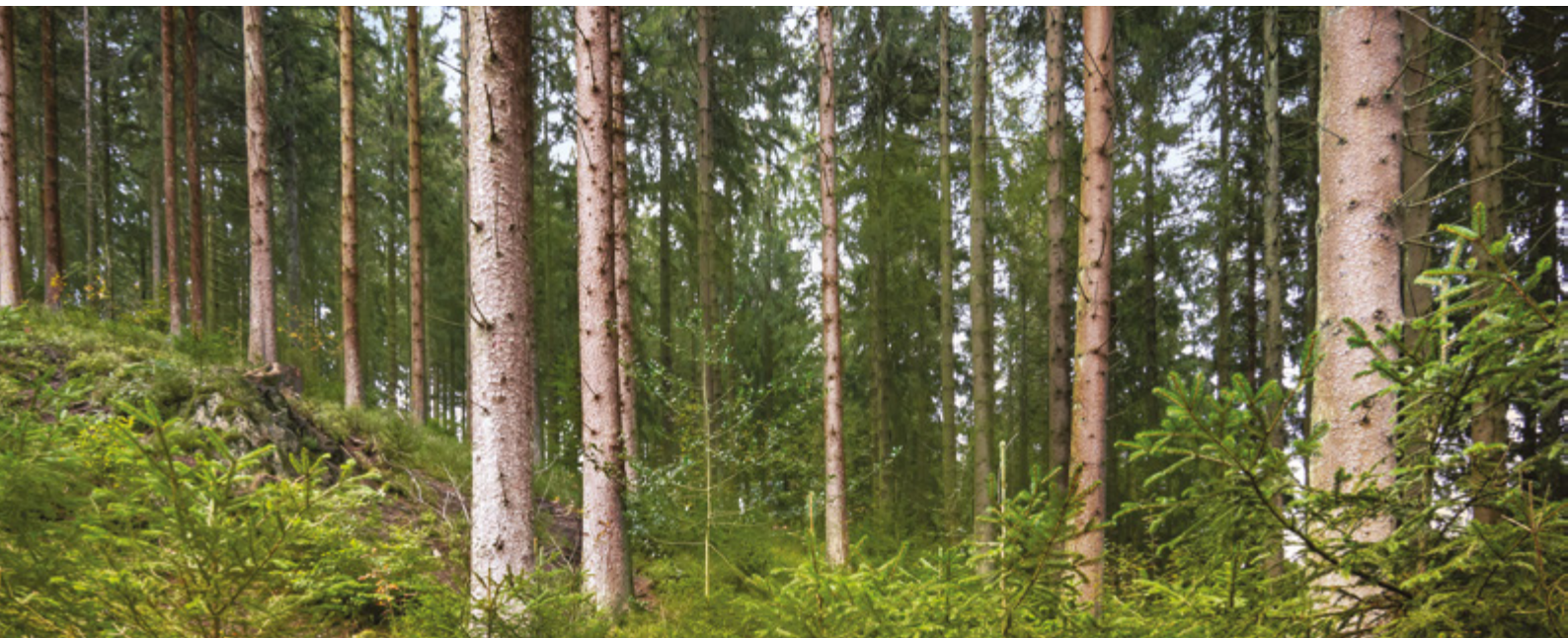
## Faites-vous certifier PEFC

La Société Royale Forestière de Belgique vous accompagne  
PEFC garantit la gestion durable des forêts

Responsable Certification PEFC pour les forêts privées  
Pierre Bormann | [foret@pefc.be](mailto:foret@pefc.be) | 081 62 73 14



SRFB • KBBM



© napa74

# LE PRIX DES ÉPICÉAS AU SOMMET, POUR COMBIEN DE TEMPS ENCORE ?

par Éric Letombe

Le ralentissement de l'économie mondiale se confirme et pousse les prix des matières premières à la baisse. La Banque mondiale prédit une chute de 21 % des prix des matières premières en 2023 et une stabilité en 2024. Les hausses importantes des prix des produits suite à l'inflation ont eu un impact négatif pour l'économie. Les effets vont seulement commencer à se faire sentir. La fin de l'argent « facile », c'est-à-dire basé sur un taux d'emprunt proche de zéro, risque d'accentuer le coup de frein. Toutefois, pour le bois, jusqu'à présent, la crainte d'une pénurie des approvisionnements semble toujours l'emporter sur la vision d'une récession imminente, comme l'illustre le prix des épicéas qui atteint des sommets !

## LE PRIX DES ÉPICÉAS

Pour rappel, on entend par matière première tout produit naturel, ou initial, entrant dans la production ou la fabrication de produits finis ou manufacturés. On peut ainsi citer, parmi les principaux groupes de matières premières, les produits liés à l'énergie (pétrole, gaz et dérivés...), à l'agriculture (blé, café, maïs, sucre, jus d'orange...), les métaux et minerais (aluminium, argent, cuivre, nickel, platine, plomb, zinc...). On y range aussi l'or (once, lingot) et ses nombreuses pièces dérivées.

Depuis le début de l'année, les cours des métaux (sauf l'or, valeur refuge) ont perdu jusqu'à 30% de leur valeur (le Cobalt par exemple). La reprise de l'économie chinoise, ou plutôt l'espoir de reprise suite à la fin des mesures sanitaires, n'a pas fait flamber les prix des matières premières. Au contraire, les difficultés d'exportations chinoises vers l'Europe et les États-Unis poussent les entreprises chinoises à diminuer leur prix de vente pour garder leur marché. Les recherches d'économie sont par conséquent prioritaires et particulièrement dans le poste des achats.

Pour le bois, la baisse est considérable. En résineux, le prix est passé de 160 €/m<sup>3</sup> CIF<sup>1</sup> port chinois à moins de 120 €/m<sup>3</sup> en deux mois. Les exportations de bois d'Europe vers la Chine se sont arrêtées quasiment instantanément, sachant que les épicéas devaient dès lors être vendus pour 70 €/m<sup>3</sup> dans les containers (prix départ sans le transport). Ces tarifs tournaient plutôt autour de 100 €/m<sup>3</sup> précédemment. Les tarifs d'exportation vers la Chine ne sont donc plus concurrentiels par rapport au marché local.

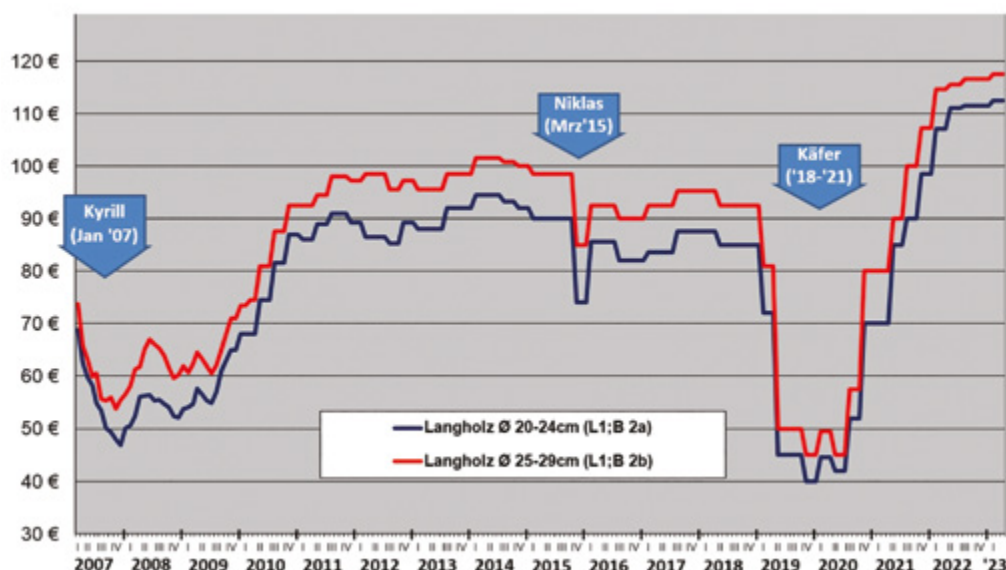
1 Le prix CIF (*Cost, Insurance and Freight*) désignant le coût, l'assurance et la cargaison, comprend le transport de la marchandise jusqu'à sa livraison au vendeur.

De façon prudente, les acheteurs chinois annoncent une pause de leurs achats européens de deux ou trois mois. Ils se sont tournés en grande partie vers d'autres sources d'approvisionnement nettement meilleur marché comme la Russie ou la Nouvelle Zélande. De plus, les stocks de bois dans les ports chinois sont très élevés, trop élevés en cette fin de saison, et cette situation entraîne une baisse mondiale du prix des bois.

Alors que les dernières Rencontres filière bois à Libramont du 27 avril avaient intitulé cette journée «L'épicéa est mort? Vive le résineux!», le marché européen porte aujourd'hui le prix de l'épicéa au sommet (voir le graphique ci-dessous). Les propriétaires forestiers observent avec intérêt la situation, relativisant certainement cette aubaine.

Les ventes de printemps se passent très bien pour les propriétaires belges, particulièrement pour les possesseurs de pessières. La vente de Gedinne est particulièrement significative puisque plus de la moitié du volume d'épicéas présenté a été vendu à plus de 100 €/m<sup>3</sup> sur pied. La société IBV a payé jusqu'à 113 €/m<sup>3</sup> sur pied lors de la vente de Spa. Les scieries allemandes frontalières comme Hermes Holz n'ont pas hésité à déboursier 107 €/m<sup>3</sup> sur pied pour acheter un lot en Wallonie. Cet intérêt contraste avec l'activité économique qui ralentit ces derniers mois. Les perspectives dans le secteur de la construction sont incertaines : les permis de bâtir seraient en chute, les conditions d'emprunt se durcissent, les prix sont élevés...

À l'image de l'arrêt des exportations de grumes vers la Chine, les exportations de bois scié vers les USA se sont pratiquement arrêtées compte tenu d'un tarif américain au plus bas (voir graphique à la page suivante). Le prix



Évolution du prix des grumes d'épicéa bord de route (€/m<sup>3</sup>).

Source : Landesbetrieb Wald und Holz NRW, Landesforsten RLP – Grafique : Wald-Prinz.de



### Évolution du prix du bois scié coté au *Chicago Mercantile Exchange* (CME) à Chicago en \$US/cubic foot.

Le pied cube, en anglais : *cubic foot* (symbole ft<sup>3</sup> ou cu ft), est une unité de volume principalement utilisée aux États-Unis. Elle vaut 28,31685 litres (environ 1/35 de m<sup>3</sup>).

de référence était de 339\$ le 1/05/2023 et de 323 \$ le 1/05/2014. Par conséquent, de grands groupes européens de sciage ont décidé de réduire leur production de sciage dès le mois de mai. La demande de grumes sera donc en baisse dans les prochaines semaines. A l'heure actuelle, les prix des grumes en Allemagne restent trop élevés pour la plupart des acheteurs. Très peu de contrats ont été conclus et s'ils l'ont été, ils se limitent à des volumes réduits sur une période très courte (moins de 3 mois). En Allemagne, le prix du KVH<sup>1</sup> est revenu sur son niveau d'avant Covid, c'est-à-dire une baisse de plus de 30 % en un an.

## UN SOMMET POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Certains facteurs ayant conduit le prix des épicéas vers ce sommet risquent de ne pas perdurer.

Le printemps froid et humide a freiné le rythme des exploitations en forêt. Les difficultés de débardage ont pesé sur les approvisionnements des scieries provoquant le déstockage des parcs à bois, parfois jusqu'à la rupture de stock. Ce manque de bois dans les parcs à grumes a accentué la hausse des prix.

Le retour de conditions climatiques plus estivales devrait permettre un rattrapage des volumes dans les parcs à bois à court terme. Les prix devraient alors se stabiliser. Les coupes de bois seront peut-être même trop nombreuses compte tenu de la fin des reports d'exploitations. Cet afflux de bois pourrait alors pousser les prix à la baisse.

Les scieurs reçoivent d'ailleurs quelques propositions de reprise de lots destinés initialement à l'exportation vers la Chine. Evidemment, c'est l'occasion pour les scieurs de corriger les prix d'achat à la baisse. Il faut dire que l'exportation de grumes d'épicéa s'est fortement développée pendant la crise des scolytes, en 2019. Les professionnels européens n'avaient pas imaginé que les Chinois suivraient le prix des grumes lors d'un retour à la « normale ». Ils se sont trompés puisque les exportateurs ont payé un prix concurrentiel jusqu'au printemps 2023.

Une question commence aujourd'hui à se poser: notre épicéa peut-il être durablement plus cher que les épicéas d'autres pays? Cette discussion récurrente en Allemagne pendant des années s'est terminée par le démantèlement des structures centralisées de vente, suite à la plainte des scieurs dénonçant une position monopolistique des vendeurs. Une grande réforme de l'administration forestière allemande a conduit à la séparation de la gestion sylvicole et de la gestion commerciale. Cependant, le prix de l'épicéa en Allemagne reste élevé et le nôtre reste très fortement lié au marché allemand. Si l'exportation d'épicéa vers la Chine a ajouté une nouvelle donnée dans le marché, les prix des résineux proposés par d'autres pays comme la Russie ou la Nouvelle-Zélande bousculent le marché des exportations.

Pour les scieries européennes, le prix des épicéas des pays scandinaves accentue la concurrence. Aujourd'hui, des scieurs belges achètent du bois scié scandinave, meilleur marché et d'une qualité reconnue, pour la production de produits finis (comme le lamellé-collé). Cependant, la récolte de grumes d'épicéa des forêts sué-

<sup>1</sup> Abréviation allemande pour *Konstruktionsvollholz*, c'est-à-dire bois massif de construction.

doises diminuera de 25% en 2023 par rapport à 2022<sup>1</sup>. Le volume de bois récolté reviendra à son niveau de 2018. L'offre sera en baisse mais avec des prix toujours plus concurrentiels par rapport aux nôtres. Pour rappel, le prix des plus belles grumes d'épicéa oscillait autour de 45€/m<sup>3</sup> en 2016 en Suède alors qu'il était de 75€/m<sup>3</sup> en Wallonie.

Pour les bois d'industrie, matières premières des usines de papier, de panneaux mais aussi de productions de pellets ou de biomasse, le constat est identique. Les surcapacités installées dans nos régions conduisent à de fortes tensions aux achats, dues à une ressource limitée. L'hiver doux et le prix extrêmement élevé des pellets ont eu des conséquences sur le marché. La consommation n'a pas été à la hauteur des attentes. Dans l'industrie du panneau et du papier, la conjoncture est difficile. La plupart des producteurs ont diminué leur production de 20% depuis le mois de septembre 2022. Les perspectives de redémarrage ne semblent pas se présenter dans les prochains mois. Les prix d'achat des rondins de trituration ainsi que des produits connexes comme la sciure reviennent à des niveaux d'avant « crise énergétique ». Une baisse de 30% des prix des plaquettes a été constatée chez la plupart des transformateurs. Cependant les prix restent historiquement très élevés.

<sup>1</sup> Suite au déclenchement de la guerre russo-ukrainienne, les approvisionnements des scieries suédoises en provenance de la Russie et de la Biélorussie ont diminué. Cette crise a été compensée par des exploitations nationales plus importantes. Les exploitations reviendront à la normale en 2023, les scieurs devront par conséquent trouver de nouvelles sources d'approvisionnement ou diminuer leur productivité.



**EUROFOREST 2023**

Le salon forêt-bois en pleine nature  
**22.23.24 JUIN 2023**  
SAINT-BONNET-DE-JOUX - FRANCE

[www.euroforest.fr](http://www.euroforest.fr)   



**MEMBRE DE FDF**  **DEMO FAIRS**

**ORGANISATION**

 **CFBL**  
Coopérative Forestière

 **FIBOIS**  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

**PARTENAIRES**

 **RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

 **santé Famille Habitat Services**  
L'essence & plus encore

 **BOIS INTERNATIONAL**

 **TERRES SECRÈTES**

 **SAÛNE-LOIRE**

 **Le Grand Charolais**

 **Avec le soutien de**

 **CA**

 **RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

NOUVEAU  
Philippe **Moës**



Les plus belles photos d'Ardenne en dialogue avec des citations universelles, un livre de lumière et de quête intérieure

Disponible sur [srfb.be/forest-shop](https://srfb.be/forest-shop)  
et dans toutes les bonnes librairies

Livre bilingue français-anglais, 24x24 cm, 172 pages, 34 €



## LA VIE ILLUSTRÉE DE LA FORÊT

Destiné à tous les amoureux de la forêt, les passionnés comme les promeneurs occasionnels, ce livre, entièrement mis à jour, est un guide au cœur même de l'univers forestier. À la fois simple et didactique, il aborde de façon très imagée l'essentiel du savoir actuel sur la forêt : fonctionnement de l'écosystème forestier, rapports de l'homme et de la forêt, lien avec les grands espaces, rôle sur l'environnement, forêts du futur, importance du maintien de la biodiversité...

Bernard Fischesser, l'un des pionniers de la politique de protection de la nature en France, qui a notamment participé à la création des parcs nationaux, nous montre, toujours d'une manière abordable et très illustrée, que la sauvegarde de ce patrimoine irremplaçable est devenue un impératif écologique de premier plan.

198 pages. 19 cm x 24 cm - € : 30,00

Réf : 131DL05

[WWW.SRFB.BE/FOREST-SHOP/](http://WWW.SRFB.BE/FOREST-SHOP/)

+ DE 60 OUVRAGES

# Silva <sup>Belgica</sup>

n°3/2023 Bimestriel / Tweemaandelijks  
130<sup>e</sup>de année/jaaargang | Dépôt Bruxelles X

→ EST LA REVUE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE FORESTIÈRE DE BELGIQUE.

La SRFB, créée en 1893, vise la promotion et la protection de la forêt, ainsi que sa gestion responsable. Elle offre à ses membres – propriétaires forestiers privés et publics, gestionnaires, acteurs et passionnés de la forêt – des services adaptés et basés sur son expérience de terrain et ses compétences. Ses valeurs sont : savoir-faire, convivialité, passion et audace.

→ IS HET TIJDSCHRIFT VAN DE KONINKLIJKE BELGISCHE BOSBOUWMAATSCHAPPIJ.

De KBBM, opgericht in 1893, ijvert voor de promotie en de bescherming van het bos, evenals voor het verantwoord beheer ervan. Zij biedt aan haar leden - eigenaars, beheerders, actoren en bosliefebbers - de aangepaste diensten aan gebaseerd op terreinkennis en knowhow. Haar waarden zijn : know-how, openheid, passie, durf.

### RÉDACTION / REDACTIE

David Dancart - [silva.belgica@srfb-kbbm.be](mailto:silva.belgica@srfb-kbbm.be)

Merci à Adélaïde Boodts pour sa relecture attentive de *Silva Belgica*

### LAY-OUT

David Dancart

### EDITEUR RESPONSABLE / VERANTWOORDELIJKE UITGEVER

Philippe de Wouters

### COVER (PHOTO/FOTO)

Ips typographe © lukjonis

### PUBLICITÉS / ADVERTENTIES

Adresser toute correspondance au secrétariat.

Richt uw aanvragen en briefwisseling aan het secretariaat.



Société Royale  
Forestière de Belgique

Koninklijke Belgische  
Bosbouwmaatschappij

### SRFB asbl / KBBM vzw

Bd Bischoffsheimlaan 1-8 | bte/bus 3 | 1000 Bruxelles/Brussel

Tél. +32 (0)2 223 07 66 - [info@srfb-kbbm.be](mailto:info@srfb-kbbm.be) - [www.srfb.be](http://www.srfb.be)

ING BE71 3100 4375 5069

Cotisation de membre / Lidmaatschap : 70 € + 2,30 €/ha

- Tout document doit être adressé à la rédaction.
- Les auteurs sont responsables de leurs articles.
- La reproduction partielle ou entière des articles est autorisée à condition d'en mentionner la source.
- Alle documenten moeten naar de redactie worden gezonden.
- De auteurs zijn verantwoordelijk voor hun artikels.
- Gedeeltelijke of volledige overname van de artikels is toegelaten, mits de bron ervan te vermelden.



**STIHL**

## **INVESTIR DANS UN AVENIR PLUS VERT**

---

Fournir des produits de qualité tout en prenant soin de l'environnement, telle est la priorité fixée par STIHL. Outre l'accent mis sur les machines alimentées par batterie, nous veillons également à rendre notre chaîne de production neutre en CO<sub>2</sub>.

**STIHL. A CHACUN SON STIHL**

Découvrez toutes nos actions sur [stihl.be/durabilite](https://stihl.be/durabilite)